Phénomèna

la revue des phénomènes OVNI



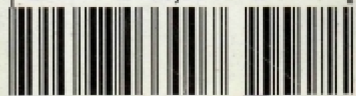
RAPPORT COMETA : LES ENVAHISSEURS SONT-ILS VRAIMENT PARMI NOUS ?

LUMIÈRES NON IDENTIFIÉES AU-DESSUS DE MILLAU



Rencontre avec Timothy Good

Bimestriel numéro 42 - 33 FF - 240 FB - 5,03 - ISSN 1157-4704




LAM

Cliché Philippe Ferrié - SOS OVNI

SOS OVNI SUR INTERNET

WWW.SOSOVNI.COM

e-mail

sosovni@sosovni.com

sosovni@pacwan.fr

Comité Conseil Scientifique et Technique

L'étude des phénomènes aérospatiaux non identifiés demande de nombreuses compétences qui ne peuvent parfois être réunies au sein d'une association à but non lucratif. Il s'agit par ailleurs d'un domaine où se mêlent souvent croyances, dogmes, sensationnel et incompétences. SOS OVNI a choisi de se démarquer du milieu dans lequel elle évolue en créant un Comité Conseil Scientifique et Technique. Des scientifiques, des techniciens, des ingénieurs ont fait confiance à SOS OVNI. Ils ont fait confiance en sa méthodologie et en son sérieux. Parce qu'ils estiment qu'au delà de toute autre considération, le dossier ovni vaut la peine d'être étudié, avec tous les outils dont dispose la Science. Ils nous ont fait l'amitié de soutenir notre action pour que les médias et le public puissent enfin faire la différence entre la recherche, sereine, et tout le reste. Nous espérons que leur intérêt trouvera un écho dans d'autres disciplines scientifiques et que d'autres personnes rejoindront ce comité et les en remercions. Ce comité est actuellement composé de :

Monsieur Patrick Chassagneux
Ingénieur
Météo France
Direction Est

Monsieur Charles Bomy
Ingénieur du Contrôle de la
Navigation Aérienne
CRNA Sud-Est

Monsieur Francis Martin
Climatologiste régional
Météo France
Direction Sud-Est

Monsieur Didier Leclercq
Linguiste - Diplomé de
Linguistique structurale
Guadeloupe

Madame Michèle DELPLANQUE
Docteur Ingénieur en Physique
Ingénieur de recherche au
CNRS

Madame Valérie Salvador
Archéologue
Lyon

Monsieur Renaud Marhic
Journaliste d'Investigation

Monsieur Guillaume de Lamérie
Neuropsychiatre
Hôpitaux de Lyon

Phénomèna

la revue des phénomènes OVNI

Phénomèna est une publication bimestrielle d'SOS OVNI, association à but non lucratif. Ses objectifs sont d'étudier le phénomène ovni en marge de tout dogmatisme et de toute considération d'ordre mystique ou sensationnaliste.

Rédaction : Perry Petrakis - Joëlle Rose - Alain Delplanque - et pour les dessins, Thierry Rocher.

Rédacteur en chef et directeur de la publication :
Perry Petrakis

SOS OVNI
Boîte postale 324
13611 Aix-en-Provence cedex 1
France
Tel : 04.42.12.30.59. (24h24)
(From abroad : + 33.442.12.30.59.)
Fax : 04.42.12.30.59.

www.sosovni.com
E-mail :
sosovni@sosovni.com
sosovni@pacwan.fr

Publicité
04.42.12.30.59.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les manuscrits reçus à la rédaction ne seront retournés que sur demande écrite de l'auteur Toute correspondance nécessitant une réponse doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée au tarif requis.

Correspondants de la revue :

❒Thierry Rocher - Jean-Claude Leroy (Ile-de-France) ❒ Christian Morgenthaler (Est) ❒Jean-Pierre Segonnes - Thierry Gaulin (Nîmes) ❒ Jean-Pierre Troadec (Rhône-Alpes) ❒ Renaud Marhic (Nord-Ouest) ❒Perry Petrakis (Sud-Est) ❒ Vincent de **Baeremaeker** (Belgique) ❒Bruno Bousquet (Languedoc) ❒ Alain Delplanque **(Var)** ❒Gilbert Schildknecht et Alain Blanchard (Marne) ❒

Avec l'ensemble du réseau d'alerte et d'expertise SOS OVNI et le concours de l'Association Professionnelle de la Circulation Aérienne.

Nous remercions pour leur aide à l'élaboration de ce numéro :

Patrick Moncelet,

Abonnements France : 150 francs (22,86 euros)
Etranger : 180 ff (27,44 euros)

Composition et mise en page sous XPRESS : SOS OVNI - Flashage : ***OMNIS***. Impression : *Coloris* Marseille - Diffusion : Messageries Lyonnaises de Presse.

Les grandes manœuvres

L'événement du moment, c'est sans conteste la publication du rapport COMETA, rédigé par un groupe d'experts, scientifiques, militaires ou anciens militaires, etc.

Pour ceux, nombreux, qui ont pris la défense de cette initiative, il ne peut s'agir que d'un immense bond en avant puisque, pour la première fois, des personnalités importantes prennent la peine de se pencher, du haut de leur réputation, sur le phénomène ovni. Quelle que soit la forme, le fond de l'opération ne pourrait que s'avérer bénéfique pour l'étude des ovnis. Voire.

Car sur la forme, justement, il est permis de s'interroger. Pour les partisans du rapport COMETA il ne s'agit là que de broutilles et autres querelles de clocher. Il n'empêche... Ce rapport pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses. Et ces questions sont gênantes à plus d'un titre : quelle est, précisément, l'identité de l'auteur (ou des auteurs) ? Quels sont ses (leurs) objectifs ? Pourquoi avoir tant privilégié la seule et unique hypothèse extraterrestre ? Pourquoi avoir insinué que le rapport avait été remis de manière officielle au Président de la République et au Premier ministre ? Pourquoi « blâmer » avec autant d'insistance les autorités américaines ? Et puis, s'agit-il vraiment d'un rapport au sens administratif du terme ? Pourquoi est-il fait état de précédents rapports (celui de l'Association des Cadres et Anciens Auditeurs de l'IHEDN, et celui du Parlement Européen) en omettant soigneusement celui de la Direction du Renseignement Militaire (DRM) paru en 1995. Serait-il vraiment judicieux de faire chapeauter le Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique (SEPRA) par une « cellule de liaison » ?

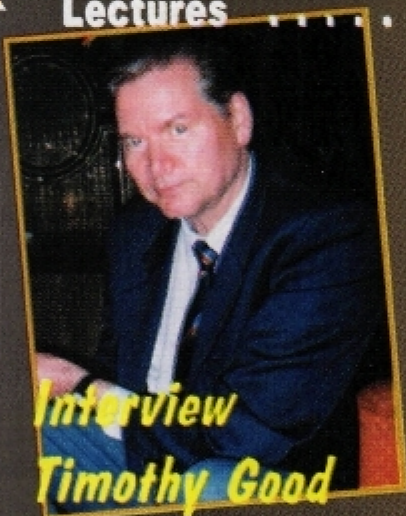
Les questions posées par Phénomèna *sont précises. Faute de réponse claire, le doute subsistera sur la nature du débat que d'aucuns cherchent à instaurer. La recherche en matière d'ovnis ne peut être que désintéressée et scientifique. Des caractéristiques qui, pour l'instant, sont loin d'être acquises.*



Millau de bien étranges phénomènes

Internet : Les nouveaux services que vous ne pouvez ignorer

SOMMAIRE



Interview Timothy Good



COMETA : A QUOI DOIT-ON S'ATTENDRE ?

Phénoména. Bimestriel n° 42 - Dépôt légal : septembre 1999. Commission paritaire : 73863. En couverture, image extraite du document amateur tourné à Millau. DR. En cartouche : Timothy Good © Th. Rocher. Rapport COMETA .

Non identifié

Ovni sur Millau ?

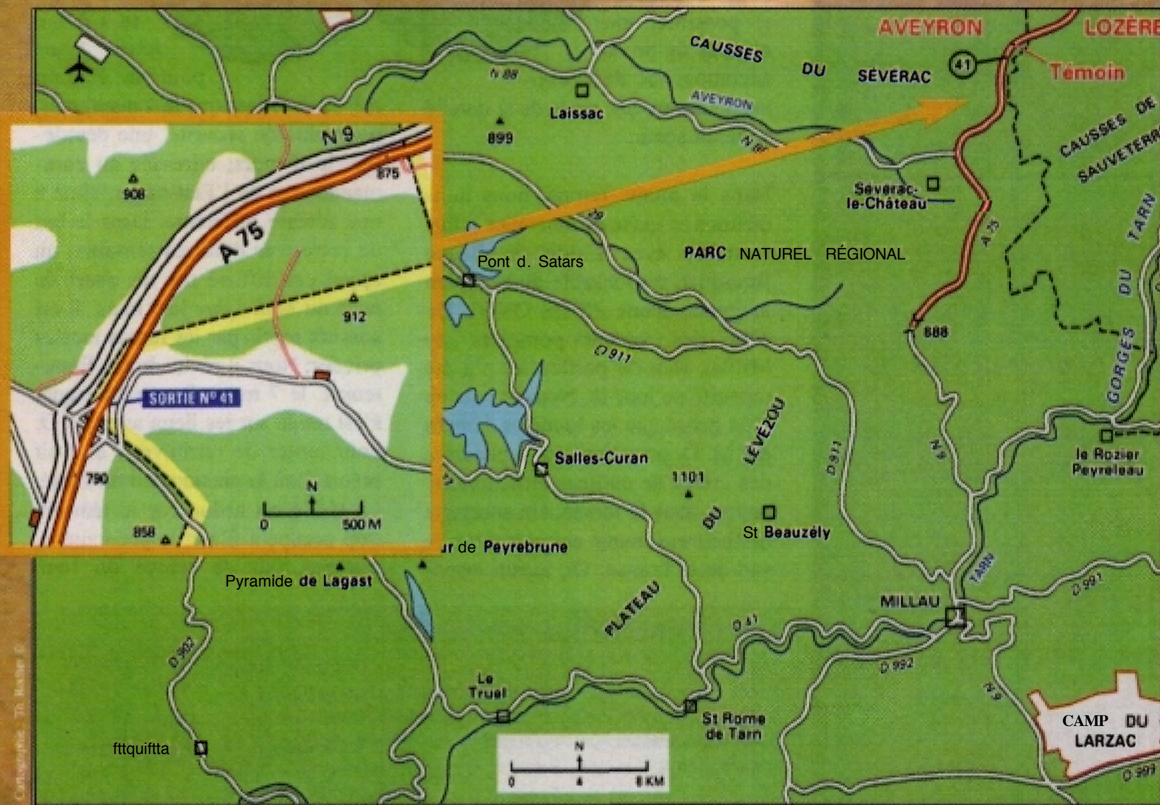
❍ Perry Petrakis et Bruno Bousquet

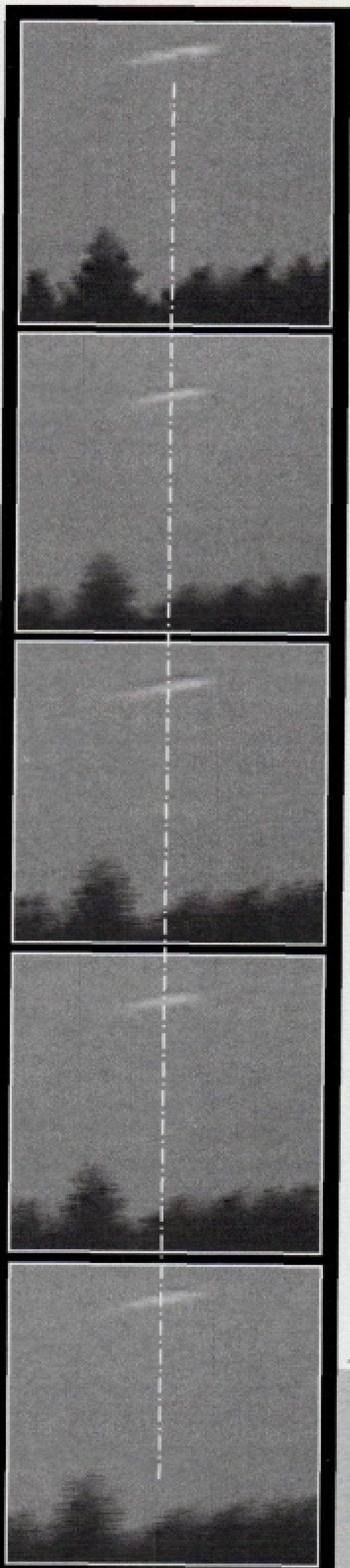
Il est rare qu'une affaire retienne autant l'attention 4e nos enquêteurs. Celle 4e Millau, dans l'Aveyron, est 4e celles-là. Si elle mérite que l'on s'y attarde, c'est qu'il s'agit 4e l'un 4e$ rares cas récents pour lesquels l'explication ne saute pas aux yeux.

L'histoire débute le 22 janvier dernier. Ce jour-là, Monsieur et Madame B., habitant une petite commune du Gard, appellent SOS OVNI. Ils ne sont pas témoins directs. Simplement, un ami vient de leur montrer une séquence vidéo « *d'une dizaine de minutes* », montrant l'évolution d'un curieux phénomène aérien. Cet ami, à qui M. B. a parlé de SOS OVNI, ne voit aucun inconvénient à être contacté par nos enquêteurs. C'est donc avec empressement que M. B. nous communique les coordonnées du témoin direct.

M. D. est propriétaire d'une société ambulancière dans le Gard. Le 6 janvier, alors qu'il emprunte l'autoroute A75 vers le sud après avoir effectué un rapatriement sanitaire, il observe, en direction du sud-sud-ouest, plusieurs lumières qui lui paraissent immobiles dans le ciel. Il est aux environs de 17h30 et le soleil est couché depuis peu. M. D. est intrigué. Le phénomène, visible depuis la limite des départements de la Lozère et de l'Aveyron, perdure plus d'une demi-heure, sensiblement en direction de la ville de Millau. M.D. est équipé d'un camescope placé dans le coffre de son véhicule. Un appareil qui lui sert notamment pour filmer les conditions des accidents sur lesquels il est appelé à intervenir. Pour autant, s'arrêter sur une autoroute n'est pas chose facile...

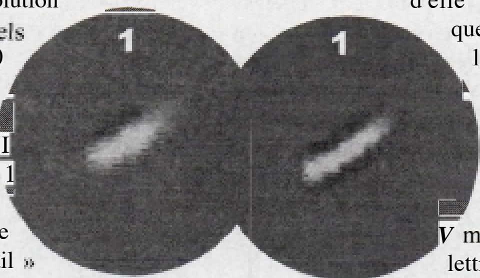
Après une quarantaine de kilomètres, l'occasion se présente. Une portion de voie lente a été neutralisée par la Direction Départementale de l'Equipement,





pour travaux. M.D. se gare, moteur au ralenti, sort son camescope et, se calant contre la voiture, se met à filmer. Voilà pour les circonstances.

M. D. nous apprend également qu'il ne s'agit pas d'un film « *d'une dizaine de minutes* » mais de quelques dizaines de secondes. Les faits, tels que décrits ci-dessus, nous sont présentés avec une extrême simplicité et beaucoup de courtoisie. Le témoin n'interprète en aucune façon ce qu'il a vu. Il est simplement intrigué et serait très satisfait que nous lui apportions une explication. Il nous explique encore que son appareil, de marque Sony, est aux normes 8 mm Hi. En d'autres termes, il filme à une résolution de 495 000 pixels au lieu des 320 000 habituels. Nous lui demandons en conséquence de nous expédier, si possible, une « copie de travail » accompagnée de l'original au cas ou une perte de la qualité se ferait sentir.



Dans le même temps, nous nous mettons en quête de nouvelles informations, avec l'aide de Bruno Bousquet, responsable de la région languedocienne d'SOS OVNI. Du côté des sapeurs-pompiers de Millau, rien de particulier n'a été rapporté ce jour-là. Nous avions en effet pensé que les lumières filmées par M. D. pouvaient correspondre à des crêtes de collines enflammées, noyées dans la fumée. Un spectacle malheureusement courant dans le sud de la France. Or, aucun incendie n'a été signalé en cette période peu propice il est vrai, aux feux de forêts.

Même écho du côté de la gendarmerie de Millau. Malgré l'ostentation du phénomène, personne n'a signalé quoi que ce soit. Le commandant de brigade nous invite à contacter le Camp Militaire du Larzac, situé à 40 kilomètres à vol d'oiseau, au sud-est. Le militaire en poste nous explique que les activités du camp sont classées « *Confidentiel Défense* ». Si nous voulons plus de renseignements, il nous faut contacter la Région Militaire de Défense Atlantique (RMDA) située à Bordeaux. C'est d'elle en effet que dépend l'administration du camp.

Une première lettre part pour la Région Aérienne Atlantique le 4 mars, puis, pour plus de sécurité, une deuxième, le 8 mars, adressée au commandement de l'Etat-major, situé à une adresse différente. Dans le but de retrouver d'autres témoins, un appel est diffusé sur un quart de page du *Midi Libre* le 9 mars. Il est aussitôt repris par les radios locales privées. Nous y reviendrons. Entretemps, le 7 mars, Bruno Bousquet s'est rendu sur les lieux avec M. D. pour tenter de retrouver l'endroit précis d'où le phénomène fut filmé.. La tâche est ardue car le témoin, trop occupé à filmer le phénomène, n'a pas fait de relevé du lieu.

Un phénomène, dix images

Voici, à gauche et à droite, deux fois cinq images extraites du document. Elles n'illustrent qu'un seul des trois phénomènes observés. Elles n'ont subi aucun traitement si ce n'est un recadrage pour éliminer le léger déplacement du camescope. A gauche, il s'agit des images 473 à 477, et à droite, les images 851 à 855. Sachant que, dans une bande vidéo, il y a 25 images

MYSTERE — Etrange observation à la limite de l'Aveyron et de la

L'Ovni aveyronnais, ob toujours « non identifié

Dans les environs de Campagnac, un ambulancier gardois a pu filmer le phén

UFOLOGIE — Des barres lumineuses dans le ciel caussenard

Un OVNI a-t-il survolé Millau en janvier dernier ?

C'est la question posée par l'association spécialisée "SOS Ovni"

« Sur une cassette vidéo de 95 secondes, remise aux enquêteurs de "SOS ovni" on aperçoit nettement au moins trois "barres lumineuses" suspendues immobiles, dans le ciel au-dessus des collines, assez espacées les unes des autres ». Voici résumées en quelques lignes l'enjeu d'un débat qui, n'en doutons pas, va alimenter les conversations millavoises dans les prochains jours…

Car si l'on en croit un communiqué rendu public hier par l'association aixoise "SOS Ovni", un automobiliste gardois - dont l'identité n'a pas été révélée - aurait filmé plusieurs phénomènes lumineux stationnaires au-dessus de la région millavoise.

- Trois "barres lumineuses" immobiles
- Observation effectuée le 6 janvier dernier
- Un film vidéo amateur à l'appui des doutes de l'association

Ces observations auraient été faites le six janvier dernier, en fin d'après-midi, vraisemblablement depuis le col d'Engayresque, sur l'autoroute A 75.

C'est du moins ce que l'on peut raisonnablement déduire des déclarations de Perry Pétrakis de l'association "SOS Ovni", joint par téléphone hier. *« Sur le film lui-même, on aperçoit assez nettement des barres lumineuses de deux à trois centimètres sur l'écran de télévision. Notre témoin affirme avoir observé ce phénomène pendant près d'une demi-heure, alors qu'il semblait se déplacer sur plusieurs kilomètres dans les airs, pour finir par s'immobiliser. »*

Selon les déclarations recueillies par

de réponse des services de l'Équipement - le témoin se souvenant s'être arrêté sur une voie d'autoroute neutralisée pour travaux - afin de déterminer le lieu exact de l'observation.

De même ils doivent interroger dans les prochains jours, les services des armées sur l'éventuelle expérimentation, depuis le camp du Larzac, d'un engin militaire inconnu jusqu'alors et qui pourrait expliquer cette subite apparition.

Sur l'authenticité du film, les enquêteurs estiment que ce document n'a pas fait l'objet d'une quelconque manipulation de la part de son auteur, afin d'alimenter un canular.

Et ils lancent aujourd'hui un appel à témoins, demandant à toute personne ayant observé ce même phénomène de prendre contact avec l'association (1), les assurant d'un strict respect de leur anonymat.

Reste comme toujours à s'interroger sur le crédit à accorder aux révélations de cette association. Renseignements pris auprès du Setra, service public spé-



C'est depuis Engayresque que le phénomène aurait été observé.

Association jouissant d'un certain crédit

groupe d'illuminés, à tendance millénaris te ou autre.

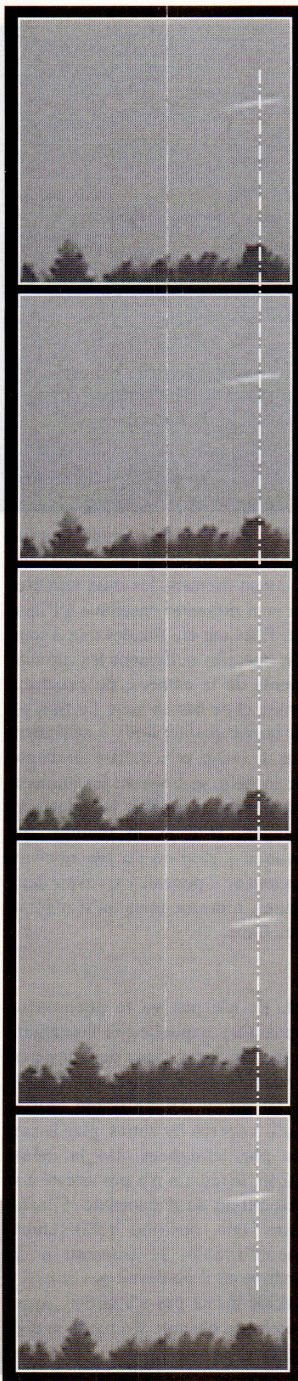
Il s'agit en fait du regroupement de pe sonnes passionnées par les phénomèn inexpliqués, qui pratique selon les dire de Perry Pétrakis, *« des enquêtes rigou reuses et scientifiques. Nous ne somm pas en quête perpétuelle du fameux "pet homme vert" ».*

Alors phénomène scientifiquemen explicable ou bien mystère ? C'est à cha cun de se forger une opinion sur cet apparition du six janvier. •

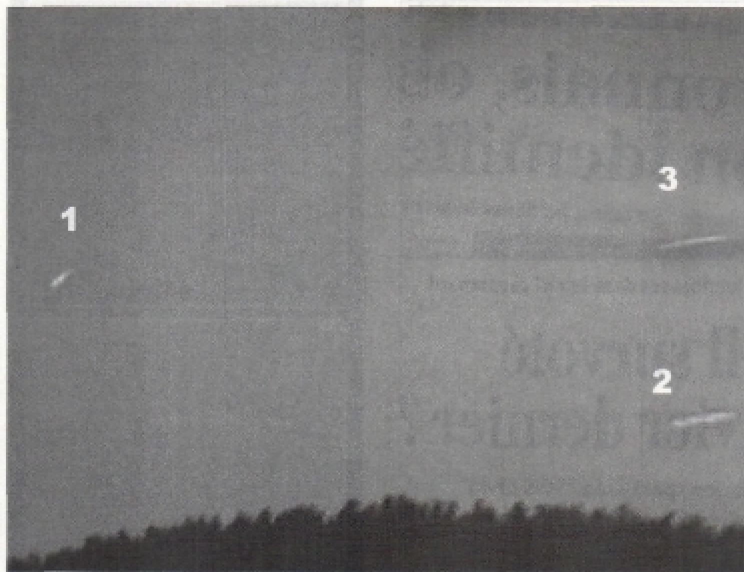
(1) On peut joindre l'association SOS OVNI p

Renseignements pris auprès du Centre d'Exploitation Autoroutier de Séverac-le-Château, le 6 janvier, l'A75 fut neutralisée entre les bornes kilométriques 182,5 et 184. Un tronçon d'un kilomètre et demi situé à 2,5 kilomètres de la limite Lozère/Aveyron.

Le film — M. D. nous en a fourni l'original après quelque retard dû à une panne de magnétoscope ayant empêché sa duplication — est étonnant. On distingue nettement trois « barres » lumineuses , comme suspendues dans le ciel, immobiles et silencieuses. La séquence vidéo,



par seconde, les séquences représentent respectivement des extraits de la 19ème seconde, puis de la 34ème seconde. Si, sur chacune des séries, le phénomène paraît ne pas avoir bougé, de l'une à l'autre, soit en 15 secondes, on constate très nettement un déplacement sur la droite. L'enquête, toujours en cours, devrait permettre de mieux apprécier les distances parcourues par ce phénomène qui est le numéro 2 dans notre plan.

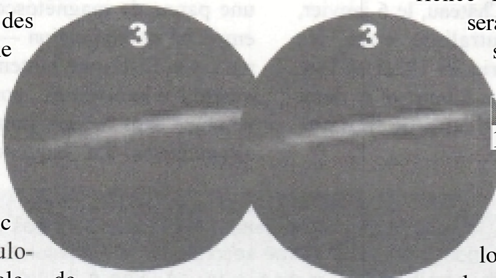


*Nous avons tenté, sur l'illustration ci-contre, de reconstituer l'emplacement respectif de chaque phénomène. La reconstitution représente sensiblement ce que le témoin aurait vu **s'il** avait pu englober les trois phénomènes lumineux en même temps dans son viseur. Pour la commodité de notre propos, nous avons numéroté ces lumières de la gauche vers la droite en essayant de respecter leurs proportions et leur inclinaison..*

d'une durée de 95 secondes, a été tournée en un seul plan. Malgré cela, à aucun moment les trois lumières ne sont présentes ensemble à l'image. Elles ont été filmées tour à tour. On aperçoit nettement les mouvements de la caméra, de gauche à droite et de bas en haut. Le film est de bonne qualité, il n'y a quasiment pas de bougé et la colline au-dessus de laquelle se trouvent les lumières est nettement visible sur plusieurs images. D'après le témoin, qui évoque « *cinq ou six phénomènes en tout* », il pouvait y en avoir deux autres, à droite, mais qu'il n'aurait pas filmé.

M. D. n'a pas vu le phénomène apparaître, explique-t-il. Son regard a été attiré par l'une des lumières, vraisemblablement la plus haute. Ce n'est qu'au détour d'une colline qu'il a aperçu les autres, plus basses ou plus éloignées. De la même façon, le témoin n'a pas assisté à la disparition du phénomène. Filmant dans une position relativement inconfortable, se trouvant à un endroit où il ne devait pas être, il a décidé de ne pas s'attarder. Ayant repris son chemin, il a perdu le phénomène de vue.

A réception du document, de nouvelles vérifications sont entreprises par nos soins, notamment auprès du contrôle aérien civil. Le 5 décembre, un phénomène non identifié à été signalé à la verticale de St-Tropez. En revanche, aucun témoignage, ni visuel, ni radar, ne concerne le 6 janvier. Même son de cloche du côté de Météo France. Francis Martin, climatologiste et membre du Comité Conseil Scientifique et Technique d'SOS OVNI, a consulté les centres météorologiques de Millau, Mende et Albi qui confirment qu'aucun phénomène météorologique particulier n'a été remarqué. Le rapport demandé aux services de Météo France nous apporte cependant quelques renseignements supplémentaires. Au moment des faits, le temps était anticyclonique (1026 Hpa) avec une nébulosité totale de 3/8èmes à 16h00, soit un ciel peu nuageux et une visibilité de 25 kilomètres. Les vents étaient de



l'ordre de 40 à 50 km/h à 750 m (secteur sud-sud-est), 50 à 70 km/h à 1500 m (secteur sud-sud-ouest) et de 60 km/h à 2000 m d'altitude (secteur sud-ouest). Malgré cela, en apparence du moins, le phénomène est demeuré stable, sans dispersion.

Nous décidons alors d'envoyer une copie du film, pour avis, à M. François Louange, directeur général de la société Fleximage à Paris, l'une des rares sociétés au monde à se spécialiser en photo-interprétation assistée par ordinateur. Il était de l'opinion générale que M. Louange, par les implications de sa société dans le domaine de la Défense, était le mieux à même de reconnaître une quelconque expérience inédite. Ce ne sera pas le cas. Il se déclare même « *réellement intrigué* », envisageant une analyse plus poussée lorsque son calendrier le lui permettra.

A la fin mars, en dépit de tous les





Coïncidence !

Lors de la reconstitution sur les lieux, le 16 mai 1999, Bruno Bousquet fait un panoramique en **direction** du sud-ouest. Dans l'axe précis de l'observation de MD, une ombre qui ne se révélera qu'au développement Peut-être un oiseau compte tenu de la configuration. Mais... drôle de coïncidence quand même.

usages en la matière, nous recevons une réponse téléphonique de la Région Militaire de Défense Atlantique. Un officier nous explique alors qu'il ne s'agit en aucune façon d'une expérimentation ou d'une manœuvre militaire qui aurait pu être entreprise dans ou à proximité du camp du Larzac. Insatisfaits du manque de précision et de formalisme de la réponse, nous adressons un nouveau courrier à la RMDA, le 7 avril. Notre demande d'identification reste la même, mais nous précisons cette fois : « *...vous comprendrez aisément qu 'il serait indispensable, pour la poursuite de nos investigations, d'avoir claire-*

Les hypothèses

Nous avons vu que certaines hypothèses s'excluent d'elles-mêmes. D'autres cependant, ne peuvent être écartées avec une fiabilité de 100%, soit parce que les informations nous manquent, soit parce qu'elles n'ont pu, pour l'instant, être vérifiées. Parmi elles, on peut citer :

Les traînées d'avion

Hypothèse peu probable compte tenu de la configuration du phénomène (3, voire 5 « traits » simultanés mais assez éloignés les uns des autres). A charge de cette hypothèse, le soleil couchant, qui se trouvait sensiblement dans la direction du phénomène, lui même vers le sud-ouest. Mais la vérification auprès du contrôle aérien n'a rien permis de trouver. De plus, les « traits », aux d'ires du témoin, furent visibles environ 40 minutes, sans dispersion aucune malgré un vent en altitude (2000 mètres) de secteur sud-ouest soufflant à 60 km/h. De plus, un examen attentif d'au moins l'un des traits montre que ses extrémités sont très nettement délimitées et ne s'effacent pas progressivement.

Les fusées

Hypothèse difficile à vérifier compte tenu du mutisme des militaires de l'air et de la Direction Générale à l'Armement. S'agit-il d'engins ayant pu décoller du Centre d'Essais en Vol de Cazeaux ou encore du centre d'expérimentations de Mont-de-Marsan ? Interrogés, les militaires se refusent, pour le moment, à commenter, tout comme le Centre d'Essais des Landes. L'hypothèse est en tout cas en cours de vérification d'autant que les centres d'essais ou de recherche abondent dans le sud-ouest et qu'il peuvent aussi être exploités par l'Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales (ONERA).

Autres

Nous avons découvert, au cours de notre enquête, l'existence d'une entreprise, « Action Communication », basée à Cannes, détentrice des droits européens pour l'exploitation d'un brevet américain d'« écriture dans le ciel ». Il s'agit, à l'aide d'avions, de faire apparaître dans le ciel, des lettres de 600 mètres de haut, pour un message limité à 30 caractères faisant 20 km de long. Les lettres, constituées de vapeur pulvérisée, restent visibles de 7 à 15 minutes, à 10 kilomètres de distance. Selon nos collègues d'SOS OVNI Rhône-Alpes, qui ont assisté à la première de cette technique, au mois de juin à Lyon, les lettres apparaissent toutes d'un coup, pour un résultat spectaculaire. L'hypothèse, ici encore, est très peu probable, mais l'expérience valait d'être rapportée.

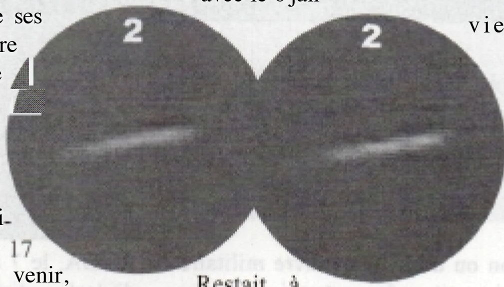
De nouvelles recherches à venir devraient un peu mieux nous éclairer quant aux origines et caractéristiques des phénomènes observés.

ment une réponse officielle. »

Mi-avril, nous recevons un nouvel appel téléphonique en réponse à notre lettre, procédure peu usuelle en matière de Défense rappelons-le. Cette fois, il s'agit du commandant en second de la RMDA. Il nous explique qu'aucun de ses services ne peut être tenu responsable de l'observation. Devant notre insistance, il nous promet de nous confirmer « *brièvement* » sa position par courrier. Le 17 mai, ne voyant rien venir, nous adressons une troisième lettre à la RMDA. Nous indiquons à présent : « ...*si une telle confirmation écrite devait vous poser un problème particulier, nous vous remercions de bien vouloir nous le préciser.* » Ce n'est que le 15 juin que nous recevons une réponse formelle datée du 11 : « *En réponse à votre lettre du 17 mai 1999 et à la suite de la conversation téléphonique du 13 avril 1999, je vous confirme qu'il n'y a pas eu, à la date et à l'heure indiquées, d'activités dans la région du camp du Larzac.* »

Le Centre d'Essais des Landes, lui, contacté le 19 avril, n'a pas répondu à ce jour.

Le premier article du *Midi Libre* nous a apporté deux nouveaux témoignages. L'un aurait pu corroborer celui de M. D. s'il ne persistait un doute important quant à la date, puisque le témoin ne se rappelait même plus le mois de l'observation : « ...*il ya quelques mois, ce devait être peut-être début janvier...* » Quant au second, si la date correspond bien, il évoque par contre un phénomène très différent. Le 23 juin, Bruno Bousquet convient, avec le journaliste Jean-Marc Aubert, d'un nouveau papier dans le *Midi Libre*. Cette fois, il s'agit quasiment d'une demi-page dans les informations nationales. Les résultats seront maigres en termes de pertinence. Des dizaines de témoins auront la gentillesse d'appeler, mais pour signaler des phénomènes anciens pour la plupart ou, en tout cas, sans aucun rapport avec le 6 janvier.



Restait à vérifier l'hypothèse d'une expérimentation aérienne effectuée depuis le site du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) d'Aire-sur-l'Adour. Nous prenons donc contact avec M. Baron, responsable sur place des « *lancers lourds*». Le 2 juin, il nous informe que son équipe ne peut être tenue responsable de ce qui a été vu. Elle était en effet en partance pour des expérimentations en Laponie. A sa connaissance, le site d'Aire-sur-l'Adour ne peut être à l'origine du phénomène observé.

Au final, après avoir procédé par élimination (expérimentation militaire, hypothèses météorologique, aéronautique, astronautique...), nous nous retrouvons devant une énigme. L'enquête se poursuit avec de nouvelles vérifications en cours et des actions médiatiques destinées essentiellement à retrouver des automobilistes ou des routiers ayant pu croiser notre témoin, caméra au poing, le 6 janvier dernier. En attendant, à défaut d'objet, il s'agit bien d'un phénomène aérien non identifié.

Perry Petrakis et
Bruno Bousquet

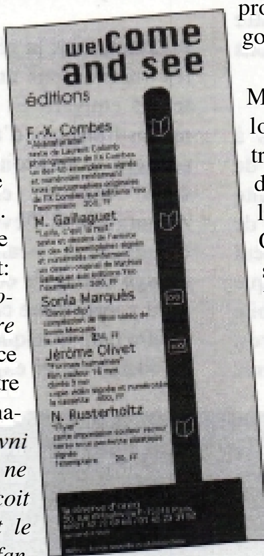
Nous remercions pour leur aide :

François Louange (Fleximage, Paris), Michèle Delplanque (CNRS, Paris), Patrick Hesters (France 3), M. Baron (CNRS, Aire-sur-l'Adour), Francis Martin (Météo France), M. Libourel (CEA, Séverac-le-Château), Laurent Orthez et Jean-Marc Aubert (Midi Libre), ainsi que les pompiers et le commandant de gendarmerie des brigades de Millau.

En direct d'SOS OVNI

Les ovnis en galerie

Du 21 janvier au 14 mars, s'est tenue une curieuse exposition à la galerie parisienne Area. Treize jeunes artistes aux techniques très diversifiés se sont inspirés des ovnis pour leurs œuvres. L'aspect général de l'exposition, comme l'utilisation du thème, avaient de quoi déconcerter les visiteurs de passage. Chaque artiste s'est exprimé à sa façon, mais il faut avouer que l'ovni n'était identifiable que dans deux ou trois tableaux. Ne parlons pas des jeux de mots affichés un peu partout: « *Oeuvre Virtuelle Néo-Impressionniste* », « *Oeuvre Visuelle Née Improbable* », ce dernier sigle constituant le titre de l'expo... Comme le signalait le dossier de presse, « *L'ovni est, par nature, ce que l'on ne voit pas ou ce que l'on aperçoit furtivement. Pourtant, il est le centre de tous les désirs et fantasmes. Mais l'Art, comme l'ovni, n'échappe-t-il pasparfois au regard ?* ».



On se souvient, en avril-mai 1998, de « *La Grande Exposition des Soucoupes Volantes* », proposée par l'artiste Panamarenko, à la Fondation Cartier. L'ovni semble être revenu à la mode... artistique. Pour le meilleur et pour le pire.

Thierry Rocher
SOS OVNI Ile-de-France

Confusion dans le Gard

Un témoin qui téléphone à notre délégation languedocienne en pleine nuit, un appel à témoignage lancé dans la presse qui fait boule de neige, un cas « banal » médiatisé de façon inhabituelle, et des témoignages qui affluent de toute part au siège d'SOS-OVNI... Pourtant, la montagne accouche d'une souris : il s'agissait probablement d'un laser de discothèque ayant induit beaucoup de monde en erreur, une fois de plus. Malgré tout, l'affaire mérite qu'on s'y arrête un instant. Enquête dans l'Hérault de Bruno Bousquet.

Le dimanche 28 mars 1999, nous sommes alertés à deux heures quinze par monsieur B., retraité, visiblement affolé. Il vient d'observer quelque chose qu'il ne comprend pas. Quoi qu'il ait pu observer, le témoin n'est pas un affabulateur. Nous l'avons rencontré à de nombreuses reprises depuis plus de quatre ans, ayant entamé une contre-enquête sur une rencontre rapprochée dont il fut alors le protagoniste.

Monsieur B. fermait ses volets lorsqu'il a observé un ballet de trois boules blanches dans le ciel d'Aimargues, un petit village à la limite du Gard et de l'Hérault. Quand il les a rouverts pour en savoir davantage, il a vu quatre boules cette fois. Il a réveillé sa femme. Tous deux ont poursuivi leur observation jusqu'à ce que le phénomène disparaisse vers Marsillargues. Le témoin ne peut alors s'empêcher de nous appeler malgré l'heure tardive : « *Il fallait que je vous appelle, ça s'est passé il y a une heure à peine.* »

Nous prendrons d'autres renseignements sur cette observation quelques heures plus tard, sans résultat concluant, l'observation nocturne n'ayant pas permis de fournir des repères bien précis. Nous en resterons là, décidant de lancer un appel à témoin. Quelques — rares — voitures sont passées au moment des faits. Peut-être les conducteurs ont-ils aperçu quelque chose. Contre toute attente, au journal *Midi Libre*, Jean-Marc Aubert consacre un papier de trois colonnes à l'affaire.

Sitôt l'article publié, les appels affluent au siège d'SOS OVNI, à Aix-en-Provence. A la délégation languedocienne, également. Après chaque appel enregistré, nouvelle sonnerie, nouveau témoignage ! Seuls deux d'entre eux concernent précisément la nuit qui nous intéresse. L'appel à témoin motive aussi des appels d'associations ufologiques ainsi que de la presse écrite et parlée... Le risque de confusion avec un laser de discothèque de type sky tracers nous étant immédiatement apparu, nous incitons nos interlocuteurs à la prudence. C'est cette déclaration — heureusement — que reprendra J.L. Luxey sur *Radio Monte Carlo*, au terme d'une interview téléphonique dont on avait omis de

nous signaler l'enregistrement...

Nous réalisons alors que cette affaire, tout à fait banale, prend une ampleur exceptionnelle. Pourquoi le témoignage de M. B. a-t-il retenu l'attention plus qu'un autre ? C'est la question que nous posons à la presse...

En effet, nous ne tardons pas à découvrir une boîte de nuit de Vauvert, *Le Mexicano,* distante d'environ six kilomètres du lieu de l'observation. Observation qui eut lieu un week-end... On sait que d'aucuns ne verront là qu'un habile subterfuge des extraterrestres, déguisant leurs ovnis en lumières de discothèque pour tromper les chercheurs... Pas nous ! Le patron de la discothèque avouera d'ailleurs : « *L'extraterrestre, c'était bien moi, j'ai bien lu l'article l'autre jour mais je n'aurais pas osé appeler pour vous le dire...* » Ce laser à quatre pôles est visible tous les week-ends, de la Grande-Motte jusqu'à Nîmes. Nous tenions là l'explication. Il nous fallait la présenter à nos témoins. Quelques-uns accepteront l'explication. D'autres non. Dans tout le secteur concerné, Nîmes, Marsillargues, Vauvert, certains ont vu trois boules dans le ciel, bientôt rejointes par une quatrième. Puis c'est un seul phénomène qui a été observé. D'autres témoins ont vu un ballon luisant et trois boules plus petites, tout autour, qui s'en éloignaient et s'en rapprochaient... Un phénomène décrivait des cercles dans le ciel, ça allait, ça revenait... A Marsillargues, trois boules lumineuses dansaient dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et son observateur affirme que la chose n'avait rien à voir avec un laser. A Garons, une boule apparut, d'un blanc très lumineux. « *C'était un ovni, quelque chose qui venait de l'au-delà, ce n'était pas un laser de discothèque !* » nous dira le témoin.

Pourtant, dans la région concernée, les observations ont été faites par temps couvert. Et on sait que les rayons lumineux d'un laser peuvent se propager très loin, et induire plus d'un témoin en erreur. A Aimargues, la fièvre est retombée depuis. M.B., néanmoins, n'a pas changé d'avis. Il continue à penser qu'il y avait autre chose dans le ciel l'autre nuit. Quelque chose qu'il n'a pu identifier, ni expliquer, et qui a déclenché chez lui un sentiment de panique.

Bruno Bousquet - SOS OVNI Languedoc

Le point sur 1999

Du 22 au 24 mai, se déroulaient à Lyon les deuxièmes Assises nationales d'SOS OVNI. L'occasion pour nous de faire le point sur les activités et les orientations de l'association. L'occasion aussi de rencontrer l'ensemble des délégués, y compris Vincent De Baeremaeker, venu spécialement de Belgique, ainsi que Alain Blanchard, représentant la



*Réunion de travail à SOS OVNI. L'occasion de faire le point sur **l'administratif,** mais aussi les dossiers «chauds» du moment.*



sympathique et dynamique équipe d'SOS OVNI Marne. Un marathon de trois jours qui nous a permis de faire le point sur les affaires récentes comme Voreppe ou Millau (voir notre dernier numéro). Parmi les autres thèmes abordés, le développement de l'aide au Projet 1947 (voir notre numéro 35) dont les résultats devraient se retrouver sur notre site internet, la finalisation d'un document vidéo réalisé par la délégation Est et présentant le fonctionnement de l'association, ainsi que différents autres points d'administration interne. Un pari audacieux mais réussi, celui de réunir l'ensemble des délégations autour de projets et de travaux communs.

Perry Petrakis
SOS OVNI Sud-Est

Ovni triangulaire

Le 05 août 1999 à23h10, à quelques kilomètres au sud de Bagnols-sur-Cèze (Gard), trois personnes se trouvent au bord de leur piscine dans l'espoir d'observer le passage d'étoiles filantes lorsqu'elles ont la surprise d'assister à un spectacle inattendu : un *«triangle sombre»* traverse la portion de ciel observée, du nord au sud, à une altitude décrite par les témoins comme étant basse. Le phénomène plane sans bruit. Les témoins notent que ses «pointes» sont arrondies et il donne l'impression d'être bombé dans sa partie inférieure. Sous chacun de ces 3 angles, ils notent la présence d'un *«anneau de lumière douce et orangée»* (sombre au centre, comme le reste du triangle), pas vraiment lumineux, plutôt comme la réflexion d'une lumière ambiante. Plus lent qu'un avion de chasse lancé à pleine vitesse, le phénomène est observé pendant une dizaine de secondes avant de disparaître, caché par un haut mur.

Thierry Gaulin
SOS OVNI Languedoc

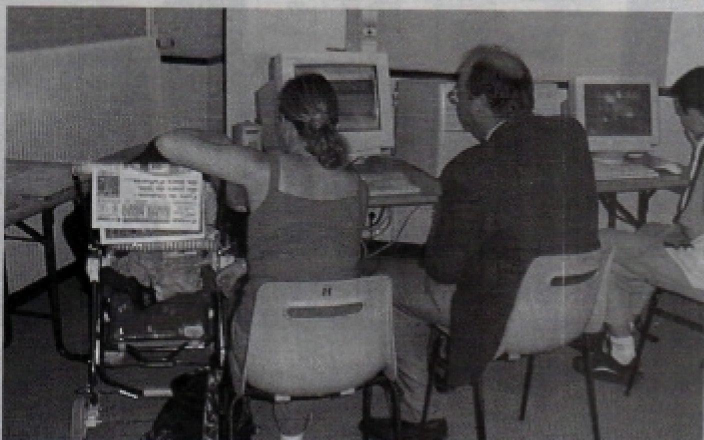
Ovnis en foire

Plus de 200 personnes s'étaient donné rendez-vous, le dimanche 5 septembre 1999 à l'occasion de l'exposition sur l'ufologie et l'astronomie tenue au sein de la 53ème Foire Internationale de Châlons-en-Champagne.

Réalisée par l'équipe d'SOS OVNI Marne, avec le précieux concours de la délégation Est, l'exposition mettait à la disposition du public, outre de nombreux panneaux d'information sur l'ufologie et l'astronomie, du matériel informatique ainsi que la carte du ciel tactile, pour non ou mal voyants et une autre, représentant les différentes formes d'ovnis observés.

Les participants ont pu ainsi surfer sur internet en compagnie des membres de l'association, venus de la Marne, de l'Est ou encore de la région parisienne, qui ont pu, à cette occasion, prendre des contacts intéressants. Un grand merci aux membres de l'association OVNI MARNE, MM. Blanchard Bernard et Bardon Michel, qui ont assuré une partie de la logistique de cette journée.

Alain Blanchard
SOS OVNI Marne





© Th. Meeks - SOS OVNI Est

Souvenirs d'éclipse







L'éclipse ht **l'occasion** 4e se retrouver nombreux dans l'Est de la France. D'abord autour d'une bonne table alsacienne, ensuite sur le terrain, où la délégation Est avait, là aussi, mis les petits plats dans les grands.

Plusieurs équipes d'SOS OVNI étaient montées pour l'occasion malgré un temps que l'on annonçait mitigé.

Résultat : deux minutes de totalité totalement obstruées par les nuages, mais un retour de vacances plein des souvenirs d'une région magnifique et d'un accueil des plus chaleureux.

Missile

La guerre des Mondes, version COMETA

❍ Perry Petrakis

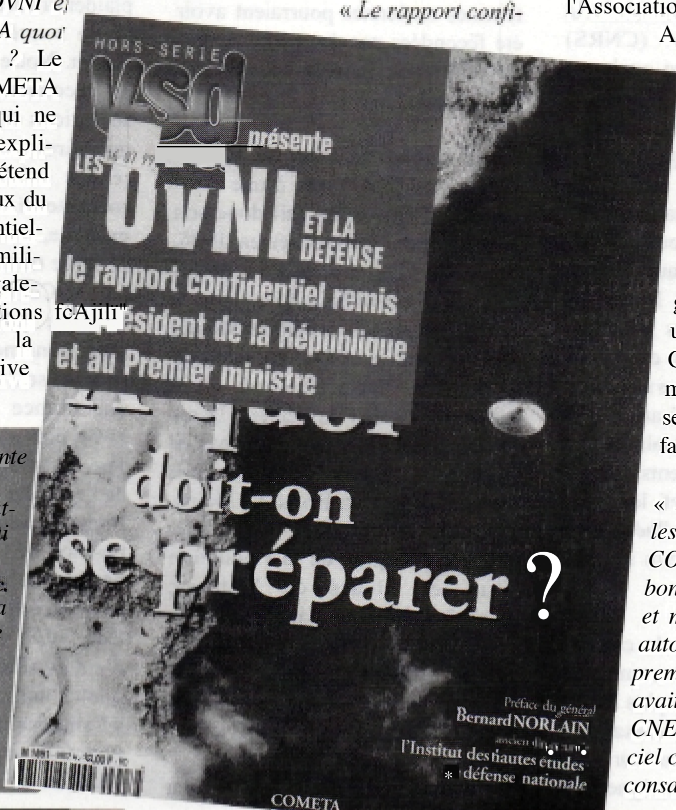
Le bruit circulait depuis longtemps déjà — depuis la rencontre de Jean-Jacques Velasco, directeur du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique (SEPRA), avec des enquêteurs d'SOS OVNI en mai 1998. « Quelque chose » était en préparation. Quelque chose qui suscitait beaucoup d'espoir chez notre interlocuteur et dont la « sortie » était imminente.

Il a fallu attendre le 16 juillet 1999 pour découvrir ce qui est rapidement devenu le feuilleton ufologique de l'été. La publication, par *VSD Hors Série,* d'un « *rapport* » intitulé *Les OVNI et la Défense,* sous-titré *A quoi doit-on se préparer ?* Le document, signé COMETA — une association qui ne prend pas la peine d'expliquer son sigle —, prétend dresser un état des lieux du phénomène ovni, essentiellement sous l'angle militaire. On y trouve également des propositions fcAjili" pour l'avenir de la recherche. L'initiative aurait pu être intéressante si, à y regarder de plus près, on ne butait sur des problèmes, tant sur la forme que sur le fond.

« Le rapport confidentiel remis au président de la République et au Premier ministre », annonce la couverture en toute modestie. A l'intérieur, un préambule du professeur André Lebeau, ancien président du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), accroît encore l'aspect officiel du document. Sans oublier les deux avant-propos, respectivement signés du général Bernard Norlain, ancien directeur de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN), et du général Denis Letty. Le ton est donné... et la confusion entretenue dès les premières pages ! En réalité, il ne s'agit nullement d'un document officiel. S'il est bien arrivé à l'Elysée et Matignon, c'est par voie postale. Matignon où l'on s'insurge d'ailleurs contre l'appellation « *rapport* », puisque le document n'a jamais été sollicité ou commandé par quelque instance que ce soit... Quant à COMETA, elle puise ses membres auprès de l'Association des Cadres et Anciens Auditeurs de l'IHEDN. Cette association est certes liée de près à l'Institut, mais ne constitue en aucun cas une structure officielle.

Ce qui n'empêche pas une envolée lyrique du général Norlain qui, par un raccourci dont COMETA paraît décidément avoir le secret, semble s'exprimer tout à fait officiellement :

« *Je formule le vœu que les recommandations de COMETA, inspirées par le bon sens, soient examinées et mises en œuvre par les autorités de notre pays. Le premier rapport de l'AA avait favorisé la création au CNES, du seul service officiel civil connu au monde se consacrant à l'étude des*



Personnalité importante du monde militaire, le général Norlain a peut-être remis un exemplaire de VSD à l'entourage du Président Chirac. Selon Matignon qui l'a reçu par la Poste, il ne s'agit toutefois, pas d'un «rapport» et encore moins d'un «rapport confidentiel».

ovnis. Puisse ce nouveau rapport, beaucoup plus approfondi, donner une impulsion nouvelle à nos efforts nationaux, et une indispensable coopération internationale. L'IHEDN aura alors bien servi la nation et, peut-être, l'humanité. »
Problème : interrogé par nos soins, l'IHEDN nie toute participation à la rédaction du document (voir notre encadré *Réactions*)...

Tout dans cette affaire semble, volontairement ou non, porter à confusion. La création de COMETA remonte à 1996, alors que le général Norlain était encore directeur de l'IHEDN. La genèse de l'association se situe même deux années plus tôt, après une réunion du Club 89 consacrée au phénomène ovni, le 5 mai 1994. Ce jour-là, on retrouve quelques officiers supérieurs du ministère de la Défense, quelques cadres du RPR — comme l'ancien ministre Auriac —, l'Ingénieur Général du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) Gilbert Payan, ainsi que quelques ufologues. Un mélange hétéroclite où le plus sérieux côtoie le plus « folklorique ». Il est déjà question d'évaluer la pertinence de l'hypothèse extraterrestre en matière d'ovnis. Un postulat qui, pour certains participants, ne fait plus aucun doute depuis longtemps. On lorgne de façon très appuyée vers les Etats-Unis et leurs histoires extraordinaires : « *crash de Roswell* » et autres récits de récupération d'épaves de soucoupes volantes, « *abductions* » (enlèvements par des extraterrestres), etc. Bref, les canulars en tout genre dont *Phénomèna* a régulièrement entretenu ses lecteurs.

Faut-il y voir un lien de cause à effet ? Le soucoupisme semble en tout cas avoir gagné les plus hautes sphères militaires de l'Hexagone. En février 1995, c'est au tour de la Direction du Renseignement Militaire (DRM) d'éditer un rapport sur les ovnis. Il s'agit du compte rendu d'un symposium militaire sur les ovnis tenu à Creil (Oise) au début du mois de février 1995. Symposium au cours duquel seront entendus MM. Alain Boudier et Jean-Gabriel Greslé, qualifiés de « *spécialistes* » par la DRM. En fait de spécialiste, Alain Boudier s'intéresse à titre personnel aux ovnis avec un penchant très net pour des théories « exotiques » faisant appel aux extraterrestres au détriment de toute autre approche. Une véritable profession de foi qu'il se charge de répandre par un lobbying appuyé auprès de divers ministères où, il est vrai, l'intéressé finit par connaître beaucoup de monde — il sera pourtant écarté de COMETA qui a peut-être jugé ses positions trop tranchées. M. Greslé, quant à lui, ancien commandant de bord à Air France, auteur de deux livres sur les ovnis, est un chaud partisan de l'hypothèse selon laquelle des femmes terriennes pourraient avoir été fécondées par des entités extraterrestres pour donner naissance à des hybrides...

De la réunion du Club 89 au rapport de la DRM, l'idée d'une commission d'évaluation fait donc son chemin. Pour déboucher en 1996. Trois ans plus tard, le « rapport » COMETA revendique la collaboration de personnalités comme Michel Algrin, docteur d'Etat en sciences politiques; Pierre Bescond, ingénieur général de l'Armement; Denis Blancher, commissaire principal de la police nationale; Jean Dunglas, docteur-ingénieur; Bruno Le Moins, général de l'Armée de l'Air; Françoise Lépine de la Fondation pour les Etudes de Défense; Christian Marchai, ingénieur en chef des Mines; Marc Merlo, amiral; Alain Orszag, ingénieur général de l'Armement... Comment ne pas espérer quelque chose de sérieux ?

En lieu et place, on découvre un manifeste de 90 pages en faveur de l'hypothèse extraterrestre. Pourquoi tant de certitudes sur l'origine des ovnis avant même d'avoir établi l'existence formelle de ceux-ci ? Pour COMETA, les choses sont simples. Si l'hypothèse extraterrestre est ainsi privilégiée, c'est parce que la somme des connaissances acquises depuis plus de cinquante ans renvoie irrémédiablement vers cette seule et unique hypothèse. Une belle pétition de principe et, comme le notait *Le Canard Enchaîné* dans son édition du 21 juillet, une véritable « *déclaration de guerre* » à l'égard d'hypothétiques extraterrestres.

Des déclarations d'une telle poigne, de la part de personnalités si haut placées, ne peuvent reposer, on l'imagine, que sur des informations hors pair. Nous avons donc cherché à en savoir un peu plus sur la matière première utilisée par COMETA. Celle qui a justifié que l'on vienne plaider la cause d'une ufologie officielle auprès de MM. Chirac et Jospin. Notre déception fut grande en découvrant quelques cas d'observations d'ovnis par des pilotes militaires, relatés à la façon des revues ufologiques des années soixante-dix. Pas un mot, par exemple, sur les procédures suivies, ni sur le traitement de l'information par le Centre Opérationnel de la Défense Aérienne (CODA). Ces précisions ne figurent en fait que pour un seul cas, celui du vol, civil, Air France 3532, du 28 janvier 1994, déjà plusieurs fois évoqué par Jean-Jacques Velasco. Compte tenu de l'ampleur de l'arsenal de Défense français et des moyens mis à la disposition de l'Etat-major de l'Air, la pertinence des informations rapportées est donc voisine de zéro. Elle faiblit encore avec l'évocation d'autres affaires de rencontres entre pilotes militaires et ovnis : un RB-47 américain le 17 juillet 1957, des Phantom iraniens en septembre 1976 ou un Venom de la RAF en

Les réactions

➚ A tout seigneur tout honneur, l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN) ne veut pas entendre parler du rapport COMETA. « *Tout ce qui a pu être fait ou écrit par le Général Norlain, à son départ de l'IHEDN, n'a été fait que sous sa seule responsabilité et ne peut engager l'IHEDN.* » L'Institut dont le Service Communication s'est par ailleurs déclaré « *étonné* » par ledit rapport.

➚ L'Elysée, interrogé par nos soins, s'est déclaré dans l'impossibilité de répondre à notre demande pour cause de congés. A Matignon, M. Henri Petitgand, chargé de Mission, confirme avoir reçu quelque chose par la Poste. « *Il ne s'agit aucunement d'un rapport. Les rapports sont des documents sollicités, or là, nous n'avons rien demandé, le document nous a été expédié comme n'importe quelle autre lettre, par la Poste, à la seule initiative de ses auteurs.* » Le terme « rapport » figurant sur la couverture serait donc quelque peu usurpé.

➚ Questionné le 1er août, l'astronome Jean-Claude Ribes, se déclarait relativement satisfait du résultat. Le simple fait que des personnes bien en vue aient pu s'exprimer en faveur du phénomène ovni lui semble intéressant, même s'il n'endosse pas toutes leurs hypothèses. C'est peut-être oublier un peu vite que l'argument d'autorité ne suffit pas. à lui seul, à justifier, sans preuve aucune, les concepts de « *contacts entre Etats et extraterrestres* », « *enlèvements par des ovnis* », « *implants* » et bien d'autres postulats dont on attend toujours la démonstration.

➚ Pour François Louange, directeur de la société Fleximage, auteur d'une page plutôt épistémologique dans le rapport COMETA, il faut examiner ce dernier globalement, sous l'angle de la Défense, le seul qui pourrait justifier une telle approche. «*Je me suis rendu à une invitation du comité COMETA pour exposer la problématique des photos alleguées d'ovnis. En dehors de cela, je n'ai pas du tout participé à la rédaction du rapport, n'étant pas membre de ce comité.*

Le rapport proprement dit ne comportait aucune photo. Ultérieurement, un cahier photo a été inclus dans le document publié par VSD hors-série. A la demande du COMETA, j'ai fourni la photo de Costa Rica avec sa légende, ainsi qu'un commentaire général sur les photos d'ovni.

Personnellement, j'approuve totalement le contenu du rapport COMETA, dont le but n'est nullement de démontrer de façon scientifiquement incontestable l'existence dans notre ciel d'engins pilotés d'origine non terrestre. Son originalité est de se situer spécifiquement sous l'angle de la Défense. Les militaires, en effet, ont l'habitude d'envisager toutes les théories, même les plus extrêmes. L'hypothèse extraterrestre, en l'occurrence, a été jugée suffisamment pertinente, en regard des éléments recueillis au cours des décennies, et suffisamment lourde de conséquences si elle était avérée, pour qu'un scénario lui soit consacré.

Il est donc très souhaitable que les pouvoirs publics prennent en considération les analyses et recommandations du rapport COMETA, dont la qualité me semble incontestable».

➚ Selon le sociologue Pierre Lagrange, épinglé dans le rapport comme ayant été une « victime » de la désinformation officielle, les auteurs ont « *manqué une occasion de promouvoir une étude sérieuse des ovnis. Ils ont mélangé des informations intéressantes avec des considérations totalement extravagantes sur les possibles secrets de l'armée américaine sur Roswell. Ils ont notamment pris au sérieux le livre du lieutenant colonel Corso que les enquêteurs américains considèrent comme du folklore. Ils ont toutes les chances d'obtenir l'inverse du résultat escompté et de provoquer la fuite des scientifiques et autres décideurs qu'ils essaient d'enrôler.* »

La fin justifierait les moyens...

Si l'on comprend aisément la participation, à titre divers, de certaines personnes, dans l'élaboration du rapport COMETA, on saisit moins comment des personnalités aussi respectées qu'André Lebeau ou Bernard Norlain ont pu se laisser entraîner sur une pente pour le moins savonneuse.

Il est difficile de penser qu'André Lebeau, ancien directeur général du CNES, ait pu être abusé par l'argument d'autorité. Difficile de penser aussi qu'il n'a pas une autre idée de ce que devrait être la recherche scientifique que celle défendue dans le rapport. Se pourrait-il alors qu'il ne l'ait pas lu avant publication ? En fait, le professeur Lebeau donne la réponse lui-même : *« Ce que croit un scientifique est important dans la conduite de sa recherche parce que c'est cela qui le motive et qui l'anime. Mais sur le résultat de sa recherche, sa croyance n'a aucune importance et, s'il est rigoureux, aucun effet. »* L'acceptation de l'hypothèse extraterrestre serait donc devenue un paradigme auquel adhéreraient de nombreuses personnes, parfois importantes, et qui permettrait, si l'on en croit Thomas Khun, physicien, historien et philosophe des sciences (*), d'aller de l'avant. Mais dans quel sens ? L'aptitude du paradigme à résoudre les problèmes posés par l'observation de phénomènes aériens non identifiés est voisine de zéro puisqu'aucune expérimentation n'a permis, jusqu'ici, de confirmer la nature desdits phénomènes. Indépendamment du fait observationnel, il ne peut par conséquent s'agir que d'une croyance. Une croyance à laquelle le professeur Lebeau n'accorde que peu d'effet mais qui se retrouve aujourd'hui, malgré tout, au cœur de la Science. Le problème n'est pas mince. Car combien d'expériences, déjà, ont été manipulées pour que les résultats concordent avec les certitudes des chercheurs...

Pour le général Norlain, proche du pouvoir, plusieurs fois récompensé pour ses prises de position en faveur de la paix, la problématique est ailleurs. La logique militaire est connue. Le général ne précise-t-il pas d'ailleurs que : *« Des problèmes concrets se posent, et pas seulement aux pilotes civils et militaires, qui appellent une réponse en termes d'action. »* Une phrase précise mais qui suggère des éléments ne figurant pas au dossier. Se pourrait-il dès lors que les éléments soutenant cette logique se situent ailleurs ? Que, pour le général Norlain, le rapport COMETA soit un ersatz publiable d'un autre rapport, plus confidentiel celui-là ?

En 1995, la Direction du Renseignement Militaire publiait un rapport intitulé Implications militaires du phénomène des OVNIS. Au sommaire, comme pour le rapport de l'Association des Cadres et Anciens Auditeurs de l'IHEDN de 1977, sous la rubrique « Recherche Privée », on trouve quelques débuts de réponse : *« Utilisation du 'paravent' ovni pour l'espionnage », « Guerre Psychologique et Désinformation ».*

Enfin du concret ! Par le passé, on le sait aujourd'hui, les Américains furent bien contents que leurs avions espions U2 soient pris pour d'« innocents » ovnis. D'autres manipulations utilisant la thématique ufologique ont eu lieu. On se rappelle de l'affaire Ummo où de prétendus extraterrestres furent utilisés à des fins de propagande politique. Mais là encore on se demande si les hypothèses les plus farfelues ne viennent pas fausser le raisonnement des militaires. Certaines personnalités, bien placées, ne disséminent-elles pas des rumeurs selon lesquelles, par exemple, SOS OVNI serait financée par la CIA (excusez du peu !)... afin de cacher la vérité sur les extraterrestres au public ! On y revient...

Espérons que ce soit la réelle désinformation ufologique et non celle fantasmée par quelques esprits torturés, qui explique la contribution du général Norlain à COMETA. En quelque sorte des circonstances un peu atténuantes.

PP

(*) Kuhn, Thomas S., La Structure des Révolutions Scientifiques, Champs, Flammarion, 1983.

août 1956. Des cas qui, pour intéressants qu'ils soient, ne sont plus de la « première fraîcheur » — les radars, ne serait-ce qu'eux, ont beaucoup évolué depuis.

Pourtant, les auteurs auraient pu facilement disposer d'informations actualisées. Voyons ce que dit Jenny Randles, ufologue britannique de renom, au sujet de Lakenheath :

« (...) Voici par exemple un bon test de l'objectivité du rapport COMETA, que je n'ai pas lu, mais que ceux qui ont lu pourraient commenter. En évoquant le cas de Lakenheath/Bentwaters, en tant que cas intéressant, sur quoi se sont-ils basés ? Le rapport Condon ? Les déclarations de James McDonald ? Les théories de Nick Pope ? C'est important, car moi aussi je considérais le cas comme important en me basant sur d'anciennes sources. C'est toujours un cas intéressant et je ne prétends pas qu'il soit résolu,

mais je puis vous dire que les sources originales sont toutes fondamentalement dans l'erreur.

Comment le sais-je ? En 1996. on m'a demandé de préparer un documentaire sur les ovnis pour le compte de la BBC. Au cours de ma mission qui a duré six mois, je pus utiliser les ressources de la BBC pour faire des choses que je n'avais jamais eu l'occasion (ou l'argent) de faire. L'une de ces choses devait être de retrouver les équipes qui, en 1956, avaient été au cœur de ce cas. J'appris que bien des idées reçues sur cette affaire étaient fausses.

Tous les rapports mentionnent de mauvais types d'avions, de mauvais numéros d'équipages, des détails erronés sur les procédures d'atterrissage et de décollage (nous avons retrouvé les mains courantes) et, le plus important, des différences significatives dans pratiquement tous les aspects du récit d'interception tel qu'il fut rapporté par Condon (...).

La question est : puisque les membres de COMETA ne m'ont pas demandé des copies des interviews filmées des équipages — déjà assez âgés —, se les sont-ils procurées d'une autre façon ? Ou se sont-ils basés sur des sources dont on sait maintenant qu'elles sont douteuses ?

La réponse nous apprendra si vraiment ils ont eu des contacts au plus haut niveau, ou s'ils ont simplement fait ce que n'importe qui aurait pu faire en reprenant des informations publiées ailleurs. Dans cette dernière hypothèse, il n'y a rien de répréhensible mais cela montre les limites du projet.

La clé de voûte réside dans leur évocation de l'interception de l'ovni par les avions de la RAF en 1956. Si le rapport dit qu'il y eut observation visuelle avec des verrouillages radar et que l'ovni vola très rapidement de l'avant vers l'arrière des avions, alors ce sont de mauvaises nouvelles pour les fans du rapport. Ce que le personnel rapporta, de première main, fut qu'il ne vit rien visuellement et que le plot radar était stationnaire. A aucun moment ils ne virent quelque chose en mouvement. Si les membres de COMETA ont cette dernière version, alors ils ont fait leur devoir et leur travail peut être apprécié en conséquence. »

Les faits sont là ! Nos lecteurs pourront faire une comparaison utile entre les deux versions. Il est donc démontré que les membres de COMETA n'ont pas hésité à se fier à des informations qui, pour douteuses qu'elles soient, vont dans le sens de leurs croyances. Des croyances que l'on devine peuplées de soucoupes volantes bourrées de vilains extraterrestres. Cela se confirme lors du récit (page 19) d'un « *cas à témoins multiples dans une base de missiles russes* », avec, pour référence... la revue soviétique *AURA-Z* ! COMETA oublie de préciser qu'*AURA-Z* a aussi publié de savoureux papiers sur les « *aimants vivants* », « *combien pèse une sorcière ?* », « *le rayonnement du nid d'abeilles* » ou encore la « *bio-gravitation* »...



Rappelons que l'objectif de COMETA est de convaincre MM. Chirac et Jospin de la nécessité de créer une cellule spécialisée sur les ovnis au sein des ministères et de renforcer les attributions du SEPRA. La naïveté dépasse ici tout ce que l'on peut imaginer. Et ce n'est pas tout. Les officiers de COMETA qui, tous, ont exercé des responsabilités opérationnelles, adhèrent aussi à la rumeur selon laquelle « les-Etats-Unis-cachent-la-vérité-au-public-sur-les-soucoupes-volantes ». De quoi réchauffer les relations franco-américaines depuis la surtaxation du roquefort à n'en pas douter !

L'affaire de Roswell apparaît en bonne place dans le « rapport ». Là, il faut parfois se pincer pour se persuader que l'on ne rêve pas. La soucoupe de Roswell aurait pu s'écraser volontairement un 4 juillet — jour de la déclaration d'indépendance —, à proximité de *La* base nucléaire américaine, pour donner un signe fort au gouvernement des Etats-Unis, nous dit-on. Faut-il le préciser, à la base de ce scénario de série Z, il y a ce que la littérature ufologique américaine produit de plus extravagant.

A en croire certains, en voulant crédibiliser le phénomène ovni, le « rapport » COMETA aurait surtout réussi à ridiculiser le sujet. Il n'est pas impossible que les membres de COMETA aient sincèrement pensé faire avancer le schmilblick. Il n'en reste pas moins que les principaux auteurs, qui n'ont pas signé leurs textes, sont, avant tout, obnubilés par des hypothèses ne reposant sur rien, si ce n'est l'attrait pour une ufologie new age à l'américaine et une certaine paranoïa. Certains ne prétendent-ils pas déjà que SOS OVNI serait financée par la CIA ! Des positions qui, compte tenu du rang de leur défenseurs, ne pourront qu'entraîner des répercussions extrêmement néfastes pour l'avenir de la recherche sérieuse en Europe. Le « rapport » COMETA est une bien regrettable méprise.

P. Petrakis

BLOC-NOTES

✗ Au cours d'une expérience secrète menée par l'armée américaine en novembre dernier, un drone, petit appareil volant téléguidé, a réussi pour la première fois une traversée de l'Atlantique, sans autre assistance que celle d'un guidage par satellite. L'appareil, un Aerosonde, a entraîné, lors son atterrissage sur l'île de Benbecula, au large de l'Ecosse, les témoignages de nombreuses personnes croyant avoir vu un ovni. Les drones, développés désormais par de nombreux pays industrialisés, sont en train d'opérer une véritable révolution dans la doctrine militaire occidentale compte tenu de leurs nombreux avantages : coût relativement faible, fiabilité, capacité d'assurer des missions complexes, en toutes circonstances et sans mettre en danger la vie d'un pilote.

✗ De nouvelles rumeurs circulent sur Internet au sujet de la vague de témoignages ovnis en Belgique de 1989-1991. Celles-ci émanent d'Eric Morris, directeur du British UFO Studies Center (centre britannique pour l'étude des ovnis). Lors d'une conversation informelle avec un pilote belge, pendant le show international de Woodford, Morris se serait fait confirmer que les ovnis observés en Belgique étaient des plates-formes militaires en forme d'ailes delta. Selon ce pilote, l'hypothèse des ovnis aurait été avancée pour « couvrir » les évolutions de ces engins. Une argumentation hélas invérifiable, ce qui est le propre de toute rumeur qui se respecte...

✗ Nayah, la chanteuse qui a représenté la France au concours de l'Eurovision, qui s'est tenu à Jérusalem, le 29 mai dernier, a débuté sa carrière d'artiste chez les Raëliens. De faux airs de Diane Dufresne, Nayah, 30 ans, Sylvie Mestre de son vrai nom, a enregistré, au sein des Raëliens, un 45 tours intitulé *Elohim*, devenu en quelque sorte l'hymne de la secte. Selon le journal *l'Indépendant,* la jeune femme avait « *intégré le mouvement au début des années quatre-vingts après avoir épousé Jean Parraga, ami de Claude Vorilhon, fondateur de la secte* ». Parraga qui devait devenir par la suite l'un des plus farouches détracteurs de la secte, s'affrontant verbalement avec son ancien gourou sous l'œil des caméras de *Ciel ! mon mardi...*, avant d'être réduit au silence par divers ennuis judiciaires.

✗ Le septième « *Symposium Mondial sur les Objets Volants Non Identifiés et Phénomènes Connexes* », organisé par le Secrétariat d'Etat au Tourisme de la république de San Marin, s'est terminé le 30 mai dernier. Le thème de cette année, « *Ovnis, Extraterrestres et Science* », aurait pu s'accommoder du sous-titre « *Portes Ouvertes au Grand Spectacle* », puisque parmi les invités, on notait les noms de Michael Hesemann, Nick Pope, Eric Von Däniken, Stanton Friedman, etc. Pas de quoi faire frissonner un scientifique. Jean-Jacques Velasco, directeur du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrée Atmosphérique (SEPRA), annoncé, se désista au dernier moment, jugeant utile de suivre les conseils d'amis bien inspirés.

✗ Selon le sceptique américain Philip Klass, qui publie l'information dans le *Skeptics UFO Newsletter* (n° 58, juillet 1999), Tim Cooper, qui déclare avoir reçu les « nouveaux » documents du MJ12 d'un certain Thomas Cantwheel (voir *Phénomèna* n° 41), aurait accepté le test du détecteur de mensonge. La demande aurait été formulée par un ufologue, Robert J. Durant, au cours d'une émission radio diffusée le 24 janvier, qui avait aussi pour invités les Wood père et fils. Joignant le geste à la parole, Durant expédiait aux Wood, deux jours plus tard, un chèque de 500 dollars (environ 3000 ff.) pour couvrir les frais d'une telle analyse. Au cours d'une réunion du MUFON, le 18 avril, le Dr Wood déclara que Cooper serait examiné « *ce vendredi* » (23 avril) par un examinateur qui n'est autre que le président de l'Association Californienne d'Analyses Polygraphiques. Il ajoutait que les résultats seraient publiés, même s'ils étaient négatifs. Les Wood ont tenu parole puisque les résultats furent publiés sur Internet. Cooper aurait menti en de nombreuses occasions si l'on en croit ce test néanmoins considéré comme peu fiable outre-Atlantique.

✗ Dans le même numéro, Klass se fait l'écho d'un nouvel ouvrage, consacré aux satellites militaires et intitulé *America's Space Sentinels* (les sentinelles de l'espace américain). L'ouvrage révèle que les satellites secrets du DSP (Defense Support Program - programme de soutien à la Défense) ont occasionnellement détecté des objets non identifiés. Argument également défendu par Ron Regehr, un ingénieur de chez Aerojet ElectroSystems, qui fabrique les

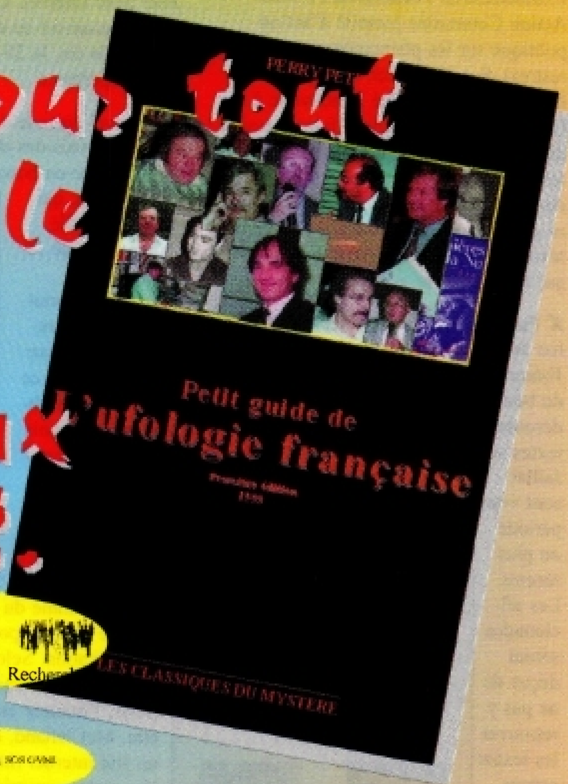
En souscription

Pour la première fois en France

Plus de 150 pages pour tout trouver, tout de suite

(Historique des groupes, **biographies** des principales personnalités, **bibliographie**, éclaircissements).

Un guide pratique pour tout savoir sur le phénomène ovni et ceux qui le font.



CFRU

Le Cercle Français de Recherche

Corrélats : AESV, Ovni-Présence, SOS OVNI.

Cussac (Affaire de)

29.08.1967.

Bounias, Michel (1943 -)

Michel Bounias a préparé son

Bibl. : Ovni-Présence, n° 35, août 1986.
Corrélatifs : CNEGU, CIGU, CPCGU, Marh ic, GEPSI.

- **Une facilitation** de la recherche par pictogrammes
- **Des** références pour les **principaux** textes
- **Un système** de **corrélats** qui permet de **procéder par analogie**
- Des dates, des **lieux**, des **noms**
- Un **classement** par ordre alphabétique
- Un **index de** tous **les noms cités**

Bulletin de souscription

99 ff. jusqu'au 15 octobre

109 ff. à partir de cette date

(dans tous les cas, joindre 20 ff. pour port et emballage)

(membres SOS OVNI : 80 ff port compris)

NOM ....

PRENOM ....

ADRESSE ....

....

....

TEL ....

E-MAIL ....

Bulletin à découper et à renvoyer avec votre règlement à SOS OVNI - B.P. 324 - 13611 Aix cedex 1 France

(parution 15 octobre)

détecteurs à infrarouge qu'utilisent ces satellites. Regehr l'affirme dans un rapport de soixante-sept pages rendu public en 1998 : *How to Build a $125 Million UFO Detector* (Comment construire un détecteur ovni de 125 millions de dollars). Un rapport qui fait écho au livre mentionné plus haut, publié par Jeffrey T. Richelson, spécialiste du système de Défense américain.

X Un nouveau groupe de pression vient de naître aux Etats-Unis. X-PPAC Extraterrestrial Phenomena Political Action Committee (comité d'action politique sur les phénomènes extraterrestres). Son fondateur, Stephen Bassett, qui a annoncé la nouvelle à la fin juillet, entend pouvoir faire pression directement sur les parlementaires et les futurs candidats aux élections présidentielles, pour « *mettre fin à la censure gouvernementale concernant l'existence d'une forme de vie extraterrestre sur notre planète*. » Amen.

X Parution d'un recueil des six numéros de la défunte *Revue des Soucoupes Volantes* qui publia, en 1977 et 1978, du bon et du moins bon. Un recueil déroutant puisqu'il comprend quelques textes supplémentaires (Jean-Jacques Jaillat - Hepta) dont on ne sait s'ils sont vraiment contemporains de cette période ou plus récents. Les aficionados seront déçus de ne pas y retrouver les textes prévus pour le numéro sept qui ne vit jamais le jour. Le copyright est attribué à Mara MacLaren et le recueil peut être commandé, moyennant 210 ff. + 30 ff. pour port et emballage à l'ordre de F. Audry - 13, av. des Grillons, 83630 Régusse - France.



Ci dessus, tu couverture, sybilline du recueil lie la Revue des Soucoupes Volantes

X Notre serveur minitel n'est plus. Compte tenu d'une politique commerciale déroutante de France Télécom, qui semble depuis quelques mois favoriser Internet, et d'importantes augmentations tarifaires sur les services 36 15, la décision d'abandonner notre serveur minitel fut entérinée lors de la dernière réunion d'SOS OVNI à Lyon. Rappelons que le 36 15 SOS OVNI fut le premier des services minitel sur les ovnis, tant par l'ancienneté que par la qualité des informations ou le coût de connexion que nous avions voulu le plus bas possible. Malgré cela, le mastodonte n'était plus en mesure de rivaliser avec Internet. C'est donc avec un léger pincement au coeur que nous avons mis fin, le 25 août dernier, à cette expérience.

X Nouvel épisode dans notre grande série « J'avais-des-choses-à-dire-donc-je-vais-faire-un-bouquin ». Clark C. McClelland, qui aurait travaillé durant plus de 30 ans à Cap Canaveral, aurait décidé de raconter, dans un livre à paraître, tout ce qu'il sait de l'observation d'ovnis au cours du programme spatial américain. Il s'agit en réalité d'une vengeance à l'encontre de la NASA qui avait retiré l'homme du programme de la navette spatiale pour des questions d'habilitation. Selon Michael Lindemann, éditeur du E-zine *CNI News*, l'homme est bien qui il prétend être. McClelland, qui vient d'ouvrir un site internet (http://www.stargate-chronicles.com/trinity.html) tend, après beaucoup d'autres, à confirmer le crash de Roswell. On se demande comment, avec autant de personnes au courant, un tel secret a pu être gardé aussi longtemps...

X Un ouvrage sur lequel nous reviendrons, celui que consacre Bertrand Méheust à la vague de témoignage ovnis en Belgique. Dans la préannonce, Betrand Méheust fait son mea culpa : « *(...) je ne suivais plus guère l'actualité soucoupique, assistant en spectateur à la montée de la vague de scepticisme que j'avais contribué — parfois involontairement ! — à déclencher par mes études sur la science-fiction et le folklore (...).* » Puis, plus loin, « *(...) Il y a bien eu entre 1989 et 1992, dans l'est de la Belgique, un ensemble de phénomènes qui, à mes yeux tout au moins, demeurent encore inexpliqués* ». L'ouvrage, paru chez OP Editions, peut être commandé moyennant 79 ff. + 11 ff. pour port et emballage auprès de l'Observatoire des Parasciences - B.P. 57 La Plaine - 13244 Marseille cedex 01 - France.

X Un télescope de huit tonnes est désormais à la disposition des internautes. Il peut être piloté via le Web afin de photographier une portion précise du ciel. L'engin de 91 centimètres de diamètre moisissait dans l'enceinte de la Case Western Reserve University, aux Etats-Unis, avant que Earle Luck, directeur du département d'astronomie, n'ait cette idée de génie. « *A notre connaissance — déclara-t-il — c'est le seul engin de ce type au monde qui est pilotable par le public.* » Un public qui devra toutefois partager la disponibilité de l'appareil avec les lycées (20%) et les étudiants de l'université (65%). Les délais d'obtention d'une image pourront varier de quelques jours à plusieurs mois, en fonction du nombre de demandes et de la complexité de la cible. On peut visiter le site du télescope, qui se située physiquement à proximité de Cleveland, dans l'Ohio, à : http ://astrwww.astr.cwru.edu

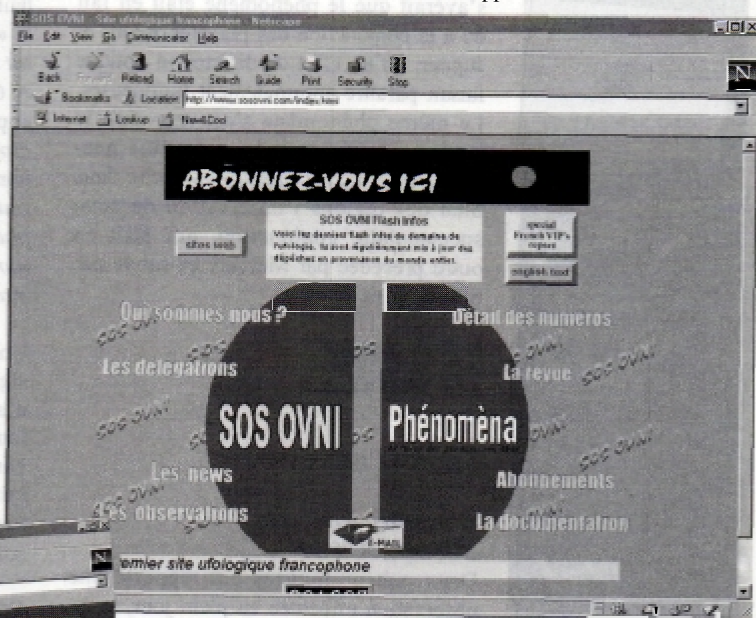
X Walt Andrus se retire. Celui qui fut le fondateur, puis le directeur, du MUFON (Mutual UFO Network - réseau ufologique mutuel), l'une des trois grandes associations américaines, cédera le pas, en juillet 2000, à John F. Schuessler. Le MUFON avait été considéré, des années durant, comme l'un des fers de lance de l'ufologie américaine, avant que son étoile ne décline sérieusement. Le groupe avait été entraîné dans plusieurs scandales ces dernières années par certaines de ses sections. Walt Andrus s'était révélé incapable de canaliser des initiatives qui avaient miné la crédibilité du groupe. John F. Schuessler, connu pour ses travaux sur les traces médicales alléguées consécutives à des observations d'ovnis, devra insuffler un sang neuf au MUFON. Il en a bien besoin.

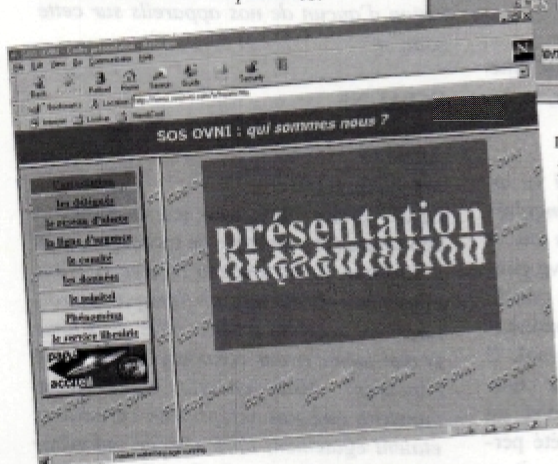
Ouaibe

Poussières des toiles

L'évolution rapide de l'Internet et du Web, le « ouaibe » comme l'appellent affectueusement les internautes français, oblige à un retour régulier sur les nouveautés. Voici un petit tour d'horizon des services à retenir.

A tout seigneur tout honneur, commençons d'abord par le site SOS OVNI mis en place pour répondre à plusieurs objectifs. Parmi ces derniers, la possibilité de collecter des informations en temps réel par l'intermédiaire d'un formulaire de saisie, mais aussi de découvrir les dernières nouvelles. Il est également possible de faire connaissance avec l'association, ses délégations (dont certaines sont joignables directement par e-mail) et la revue Phénomèna. L'abonnement sécurisé en réseau n'est pas encore possible mais on peut déjà consulter le sommaire de l'ensemble des anciens numéros disponibles.





La partie « recherche » n'est pas oubliée avec, très prochainement, la possibilité pour le public de participer au Projet 1947 (voir Phénomèna n° 35), notamment par la fourniture de coupures de presse inhérentes à cette époque qui pourront ensuite être consultables par tous les connectés. Une base de données de témoignage figurera également en ligne. Elle devrait permettre au public et aux enquêteurs de vérifier les caractéristiques d'un témoignage (date, lieu, etc.) et, par là même de cerner au mieux les explications pouvant lui être apportées. Totalement anonyme, elle sera non discriminatoire, comprenant l'ensemble des témoignages parvenus à l'association, avec toutefois une indication sur le degré de confiance à leur accorder.

SOS OVNI
Adresse :
http://www.sosovni.com

Autre service intéressant, celui permettant de lire en ligne le célèbrissime Rapport Condon, souvent évoqué, mais qu'il reste très difficile de se procurer. Rappelons que ce volumineux rapport présentait les résultats d'une enquête menée par l'Université du Colorado, à la demande de l'US Air Force, jusqu'en 1969, et concluant à la non-existence des ovnis en tant que « *phénomène matériel représentant la manifestation de véhicules extraterrestres ou de tout autre principe*

RAPPORT CONDON
Adresse :
http:7www.ncas.org/condon/index.html

Suite du texte page 35

EN FRANCE,,,

Témoignages sur l'ensemble du territoire
SOS OVNI, 23.02.99
Le 23 février 1999 aux alentours de 20 heures, toutes les délégations SOS OVNI ont été submergées d'appels téléphoniques faisant état de l'observations de « *deux lumières dans le ciel vers l'ouest, semblables à deux phares de camion* ».

Après consultation des cartes du ciel, il s'avérait que le phénomène était en fait dû à la conjonction des planètes Vénus et Jupiter, qu'un effet de diffraction optique faisait paraître anormalement lumineuses. Le même phénomène s'est reproduit le lendemain soir, mais la couverture nuageuse a malheureusement empêché dans bien des régions l'observation de cette spectaculaire conjonction, qui était en outre précédée par Mercure et suivie par Saturne puis la Lune.

EN EUROPE,,,

GRANDE BRETAGNE

Wessenden Reservoir
BUFOD, 28.05.99
Deux météorologistes ont rapporté une observation effectuée en plein jour, le 28 mai 1999, à 11h30.

L'un des témoins raconte : « *J'ai vu un appareil métallique, de forme triangulaire, mesurant près de 12 mètres hors tout.* » Le prétendu objet aurait été observé pendant environ 45 secondes, volant à grande vitesse et avec une stupéfiante maniabilité, à moins de deux mètres du sol. Il aurait disparu derrière la crête d'une colline. Le temps était clair et sec, avec un vent faible. Aucun bruit n'aurait été perceptible, tandis que l'objet se déplaçait au ras du sol, suivant les ondulations du terrain. Une vidéo de l'observation aurait été tournée.

Carnoustie, Ecosse
Dundee Evening Telegram, 12.03.99
Un habitant de Carnoustie, ville d'Ecosse située sur la côte est, à environ 100 kilomètres au nord-est d'Edimbourg, raconte avoir observé un « *étrange disque rouge* » dans le ciel, entre 6h30 et 6h55, le 12 mars 1999 au matin.

Le *Dundee Evening Telegram* a rapporté les propos suivants : « *Je promenais mon chien en compagnie de ma femme et de mes enfants sur le parking de Black Slab ce matin-là. Nous avons vu cette forme rouge oblongue dans le ciel. Ce ne pouvait pas être la Lune ni une étoile, à cause de la façon dont il se déplaçait. Et puis, il a disparu.* » Toujours selon le témoin, un homme aurait arrêté sa voiture à leur hauteur. Il leur aurait déclaré venir de Forfar, et « *qu'il avait déjà vu cette lumière plus tôt* ». La famille a continué sa promenade. A 6h55, le phénomène serait de nouveau apparu. « *Je ne suis ni croyant, ni non croyant vis à vis des ovnis* », poursuit le témoin, « *mais cette fois, il est passé du rouge à l'orange vif, et il était beaucoup plus gros. N'importe qui regardant le ciel aurait pu le voir. On ne pouvait pas le manquer* ».

Un membre des garde-côtes de Fife a signalé qu'ils n'avaient pas connaissance d'autres rapports d'observation de lumières, tandis que le porte-parole de la base aérienne RAF de Leuchars déclarait : « *Je n'ai connaissance d'aucune opération d'aucun de nos appareils sur cette zone.* »

ESPAGNE

Alicante
MUFON, 05.03.99
Le 20 février 1999, trois jeunes roulaient en voiture sur une route de montagne, près d'Alicante. Le conducteur raconte : « *Nous montions vers ma maison, lorsque ma voiture s'est soudain arrêtée. Mes deux amis et moi-même avons commencé par rire de l'incident. Mais ensuite, nous avons constaté que nos téléphones cellulaires étaient également hors service, de même que la montre digitale du véhicule. Tout ce qui est électrique était mort. Nous sommes ensuite sortis de la voiture et avons entendu un bourdonnement. En regardant en l'air, nous avons vu trois lumières disposées en triangle. Le phénomène a aussitôt disparu. Et tous nos systèmes électriques se sont remis à marcher.* » Les témoins disent avoir été sur-

pris de ne ressentir aucune surpression ni aucun mouvement d'air venant de « *cet objet triangulaire colossal à environ 30 mètres au-dessus de notre voiture* ».

ET AILLEURS...

BRESIL

Jardim das Piranhas (Rio Grande do Norte)

Journal Diario de Natal, 06.07.99

Selon le journal *Diario de Natal* du 6 juillet 1999, un film vidéo amateur aurait été tourné le 5 juillet 1999 à 20 heures. L' « objet » visible sur la bande aurait la taille d'une vingtaine d'étoiles. Les couleurs visibles sur la bande varieraient du bleu, en début d'observation, au rouge. Le phénomène, observé pendant dix minutes, aurait la forme d'une assiette.

Amérique Latine

Journal Noticias Populares

Le journal rapporte qu'un ovni serait apparu dans le ciel de neuf pays d'Amérique Latine durant la soirée du 12 juin et l'aube du 13 juin 1999. Il s'agit de la Bolivie, la Colombie, l'Argentine, le Costa Rica, Panama, le Mexique, le Pérou, le Venezuela et le Brésil. Toujours d'après ce quotidien, les témoignages concordent. L'un de ceux-ci fait état d'un phénomène « *ressemblant à un couvercle de bocal, de la taille d'un terrain de football, avec des lumières, et qui devint rouge avant de disparaître* ». Ce phénomène aurait été observé pendant 10 minutes. L'un des témoins aurai appelé une autre personne à 80 kilomètres de là. Cette dernière raconte que, au moment de l'appel, l'objet était dans son champ de vision. Trois autres témoins ont décrit le phénomène comme « *un objet rond, énorme, se déplaçant très lentement* ». Les responsables de groupements ufologiques locaux disent avoir reçu des dizaines d'appels, provenant de toute l'Amérique Latine. Selon des rumeurs non vérifiées, des chasseurs de la base aérienne de Anapolis, à Goias (Brésil) auraient été envoyés à la poursuite le phénomène.

CANADA

White Rocks (Colombie Britannique)

UFO BC, 25.05.99

Plusieurs témoignages sont parvenus des environs de White Rocks, en Colombie Britannique. Tout d'abord le 21 mai, aux environs de 22 heures, un homme aurait vu « *une immense boule de plasma bleue* » au-dessus de la baie de Semiahmoo. Selon ce témoin, le phénomène éclairait la mer au-dessous de lui et « *agissait apparemment d'une manière intelligente* ». Le 22 mai, toujours à White Rocks, deux jeunes femmes et une fillette de 11 ans ont déclaré avoir observé vers 22 heures un gigantesque « *objet en forme de boomerang, avec huit lumières à l'avant* ». Elles l'auraient vu pendant une huitaine de secondes, se déplaçant « *très, très lentement* » avant de disparaître. Selon les enquêteurs du groupe UFO BC, l'expérience aurait fortement impressionné les trois témoins, dont l'un aurait depuis du mal à trouver le sommeil. Quelques minutes plus tard, deux femmes se trouvant sur le port de White Rocks auraient observé un « *objet en forme de coin, ou de triangle volant* » passant en dessous du niveau des arbres, et ce pendant 3 ou 4 minutes avant qu'il ne s'éloigne. Enfin, le 23 mai, vers 22h15, un couple a rapporté l'observation d'un objet en forme de coin au-dessus de la Route 99. Il aurait noté la présence de lumières clignotantes bleues et rouges.

Selon les enquêteurs, les contrôles aériens de la région ne signalent rien d'anormal pour ces trois jours. Il faut également noter que la base militaire navale de Whitby Island n'est pas très éloignée de White Rocks.

Le phénomène ovni est avant tout affaire de témoignages humains, avec leur incertitude et leur fragilité. Les informations contenues dans cette rubrique sont donc données à titre purement indicatif puisqu'elles ne font l'objet, sauf indication contraire, d'aucune vérification.

CHILI

Parral

Chilean Skywatch International, 08.07.99

L'observation d'un « *ovni en forme de poire* », le 12 juin 1999 à 23h30, a été rapportée par soixante témoins. Les faits aurait duré une heure. Selon les témoins, le phénomène avait un diamètre de 20 mètres et possédait un « *hublot* ». Il aurait évolué doucement au-dessus des toits des maisons, « *se matérialisant et se dématérialisant devant les témoins, parmi lesquels des policiers* ». Le groupe chilien AION mène actuellement l'enquête.

ETATS UNIS

Bridgeport (Connecticut)

Skywatch International inc., 02.06.99

Un « grand triangle gris » aurait été observé le 2 juin 1999 à 21h53 dans la ville de Bridgeport, dans le Connecticut. Le témoin raconte :

« J'étais au téléphone, quand j'ai vu un grand objet triangulaire gris apparaître en dessous de la couverture nuageuse. Quand il est apparu, l'ovni avait deux grosses lumières blanches, qui se sont éteintes pour être remplacées par trois lumières rouges aux sommets [du triangle, ndlr]. L'une des lumières rouges tremblotait. » Le témoin estime la taille de du phénomène à celle d'un Boeing 747. Il ajoute que, à l'arrière du triangle, se trouvait un évidement en forme de demi-cercle. A propos de sa trajectoire, le témoin précise qu'il « *est venu du nord est, puis a fait un virage abrupt vers l'est sans aucun bruit. Il a suivi les lignes électriques pendant presque quatre minutes* ». Enfin, l'observation aurait provoqué une agitation anormale chez le chien de la maison.

Pawling (Etat de New York)
MUFON, 07.05.99
Le 26 avril 1999, vers 4h45 du matin, une jeune femme habitant Pawling, dans l'état de New York, aurait observé une lumière en mouvement derrière sa fenêtre, après qu'elle se soit réveillée des suites d'un cauchemar. Le phénomène était en « *forme de beignet* ». Cet « objet » lui a semblé être en feu, vraisemblablement, dit-elle, à cause de la vive lumière qui en émanait. Il tournait sur lui-même, et se déplaçait vers l'ouest. Il se situait à environ 800 mètres de son domicile. Sa taille aurait été deux à trois fois celle de la tour d'un émetteur radio, située à la même distance. Le phénomène était successivement brillant et pâle. L'observation aurait duré environ 30 minutes. Le départ, auquel aurait également assisté le frère du témoin, se serait fait « *à une vitesse normale, à travers les nuages* ».

Rialto (Californie)
BUFOD, 23.04.99
Un homme de 44 ans a rapporté une observation effectuée le 19 avril 1999 de 20h 10 à 20h 12, près de San Bernardino, au sud de Los Angeles, dans l'état de Californie. Selon le témoin, le phénomène venait de la direction de Los Angeles et se dirigeait vers l'est. Il aurait été extrêmement lumineux et absolument différent d'un avion. L'homme raconte : « *Il s'est mis à ralentir, jusqu'à être pratiquement au-dessus de nous. On pouvait voir quatre lumières vives. L'appareil a ralenti, puis s'est arrêté pendant environ une demi-minute. Nous le voyions très bien. Puis, les lumières sur l'appareil se sont éteintes, et deux lumières bleu-vert se sont mises à clignoter.* » Toujours d'après ce témoignage, c'est à ce moment que se seraient présentés deux avions, se dirigeant vers l'aéroport international d'Ontario. Ensuite, après deux flash rouges intenses, l' « *appareil* » aurait rallumé ses quatre lumières et aurait pris de l'altitude, quittant la zone selon un angle diffé-

Nouvelle observation en Malaisie



Grâce à notre correspondant Patrick Moncelet, nous sommes régulièrement en mesure de vous présenter des cas asiatiques, en particulier en provenance de Malaisie. Le dernier en date, sur lequel Patrick nous a expédié de l'information, concernerait un phénomène qui aurait tourné en rond au-dessus de la ville de Kupang, le 19 mai 1999, vers 05h20.

La description faite par plusieurs villageois faisait état d'un phénomène rond, de taille relativement importante, avec une couleur bleu-verdâtre. Le phénomène aurait émis un bruit *«moins fort que celui d'un avion»*.

Prévenue immédiatement, Othman Mazlan, directrice du Space Science Studies Division (division pour l'étude des sciences de l'Espace) au sein de l'Université Kebangsaan, a déclaré que son service allait s'intéresser à l'affaire. Elle avait cependant des doutes quant à la possibilité d'en extraire des informations significatives sur le plan scientifique.

Le professeur Mazlan, qui participe par ailleurs au programme SETI de recherche d'une vie extraterrestre intelligente, déclara que les descriptions paraissaient très subjectives ; *« Je ne nie pas qu'ils ont pu voir quelque chose, mais nous devons nous baser sur des faits établis»* déclara-t-elle. Interrogée par le journaliste du *Daily Express* sur l'existence d'autres cas, elle déclara ne pas en avoir eu depuis la création de la division, en 1994.

rent de celui de son arrivée. Le témoin ajoute qu'il a appelé le UFO Reporting Center, qui lui aurait confirmé qu'un autre témoin de Lakewood, près de Los Angeles, aurait effectué la même observation.

Macon (Georgie)
BUFOD, 26.03.99
Un commerçant, son épouse et sa fille ont rapporté avoir effectué une observation le 22 mars 1999, à 19h05, au-dessus d'un centre commercial aux limites de la ville de Macon. Macon est une ville de plus de 100.000 habitants, en Georgie, située à environ 130 kilomètres au sud d'Atlanta. Alors que la famille roulait en voiture sur l'autoroute, la fille aurait signalé une « *étrange lueur dans le ciel au nord-ouest* ». « *Ma femme l'a vue également* », raconte l'homme, qui poursuit : « *En regardant dans cette direction, ce que j'ai vu avait la forme d'un cylindre positionné verticalement comme un I. Il était dans le ciel à l'ouest-nord-ouest, brillamment éclairé avec le soleil couchant derrière et au-dessous de lui* ». L'observation aurait duré 5 à 8 minutes, avant que les témoins ne le perdent de vue en quittant l'autoroute.

Mont Sainte Hélène (Etat de Washington)
WA MUFON, 25.01.99
Le MUFON de l'état de Washington (nord-ouest des Etats unis) enquête actuellement sur un curieux cas présenté par quatorze témoins ouvriers forestiers comme « *l'enlèvement d'un élan en plein jour par un ovni* ». L'histoire racontée par les forestiers est en substance la suivante : « *Le 25 février 1999, nous étions en train de planterdes arbres. Un troupeau d'élans broute légèrement en contrebas, à environ 400 mètres des hommes. Juste avant midi, un petit ovni arrive par dessus la crête, et se dirige doucement en oscillant vers le troupeau. A environ 30 mètres, les animaux réalise la présence de l'ovni, et le troupeau s'enfui en montant la colline vers l'est. L'ovni se met à poursuivre un élan quelque peu éloigné du troupeau, s'approchant au-dessus de lui presque à le toucher. Puis, l'appareil s'élève dans l'air, avec l'animal comme suspendu au-dessous de lui. Au fur et à mesure que l'appareil s'élève, l'élan semble en être de plus en plus proche, tournant doucement sans aucun autre mouvement sous la face ventrale du disque... Alors que l'appareil atteint la cime des arbres, l'animal est presque totalement à l'intérieur. et, lorsqu'il se trouve au-dessus de leur point d'observations, les forestiers ne voient plus l'élan, qu'ils supposent avoir été de quelque manière introduit à l'intérieur de l'ovni. Et ce bien qu'aucune porte ne soit visible. L'appareil fait un tour complet après force oscillations, et se met à monter à la verticale, jusqu'à disparaître de la vue des témoins.* »
Les enquêteurs rapportent avoir trouvé une femelle élan morte à environ 3 kilomètres du site de l'observation. Aucune trace de mutilation n'était visible, ni aucune blessure d'arme à feu, ni d'os brisé par une éventuelle chute. L'animal semblait en bonne santé. Huit jours après l'observation, aucun charognard n'avait attaqué la carcasse.

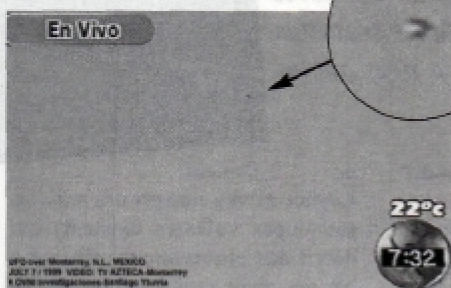
MALAWI (Afrique du Sud)

Siledi, district de Mwanza, Malawi
Daily Times of Blantyre, Malawi, 10.03.99
Des ouvriers construisant une école dans le village de Siledi, au sud ouest du petit Etat sud africain de Malawi, rapportent avoir observé « *un objet ressemblant à un cercueil survoler leurs maisons juste après 21 heures* ».

Un employé d'un magasin a raconté à la presse qu'à 21 heures précises, ils avaient « entendu un vent violent souffler sur leurs maisons ». Il continue : « Nous avons pensé que c'était une tempête, mais en sortant, nous avons vu un cercueil noir audessus des toits. »

MEXIQUE

Monterrey
TV Azteca Network, 07.07.99
Notre correspondant au Mexique Santiago Yturria nous a fait parvenir des images extraites d'un film présenté en direct par la chaîne télévisée mexicaine Azteca Network, le 7 juillet 1999 à 7h30 le matin. La séquence vidéo a été prise par un cameraman sur le toit de l'immeuble de la télévision, à Monterrey, alors que celui-ci tournait des plans panoramiques de la montagne La Silla et de la ville, pour le bulletin météo du matin. Les spectateurs ont ainsi pu assister en direct à cette prise de vues, qui a duré cinq minutes, avec en fond sonore les commentaires des deux présentateurs. Sur les premières images, on voit un disque immobile dans le ciel. Le phénomène se déplace vers la gauche, puis vers la droite, ce qui le fait perdre par le cameraman, qui a ensuite quelque difficulté pour le cadrer à nouveau. Suit un zoom qui permet de voir un mouvement oscillatoire du phénomène, lequel devient ovale. Un fort grossissement de l'image révélerait une sorte de halo entourant le disque.



Extrait de l'émission montrant l'ovni mexicain.

Bémol

Rencontre avec Timothy Good

Timothy Good est né à Londres en 1942. Musicien de formation, il débute sa carrière en 1963 en étant le plus jeune membre du Royal Philarmonic Orchestra. De 1964 à 1978, il est violoniste auprès du London Symphony Orchestra. A partir de 1978, il s'orienteplus spécialement vers les musiques de film (L'Homme au Masque de Fer, Demain ne Meurt Jamais, Le Cinquième Elément) *ce qui ne l'empêchepas de jouer avec Phil Collins, Elton John ou Paul McCartney. Autant dire que l'homme possède une notoriété certaine. Auteur de plusieurs ouvrages ufologiques à succès, ses positions permettent de mieux comprendre les différences fondamentales entre les approches anglo-saxonnes et celles, plus « latines », du phénomène ovni. Peut-on parler de simple crédulité lorsqu 'il s'agit de défendre, sans argument sérieux aucun, les voyages dans le temps, les expériences génétiques extraterrestres, et les manipulations gouvernementales ? Voire. Nous avons donc profité du passage à Paris de Timothy Good, et de la présentation de son dernier ouvrage, pour dresser la liste de ses arguments les plus indéfendables, sorte de catalogue d'affirmationsgratuites où le mot « preuve » n 'a plus aucun sens.*


© Th. Rocher - SOS OVNI Ile-de-France

- Qui êtes-vous Timothy Good ?

- J'ai commencé à m'intéresser aux ovnis en 1955 lorsque mon cousin, aux Etats-Unis, m'a envoyé le livre de Donald Keyhoe *Flying saucers are real* (les soucoupes volantes existent) qui décrit des observations effectuées par des civils et des pilotes. Je me suis immédiatement intéressé au sujet car j'ai toujours eu un penchant pour les voyages spatiaux et l'aviation. En 1960, j'ai lu le *Report on unidentified Flying Objects* (rapport sur les ovnis) du Capitaine Ruppelt, qui dirigeait le projet Blue Book et, une fois encore, ce livre m'a impressionné. Il présentait des témoignages de personnes qualifiées, notamment de pilotes. En 1962, j'ai commencé mes propres recherches. Etant musicien, j'ai pu voyager autour du monde, ce qui m'a donné l'occasion d'enquêter sur différents cas, ce que je fais depuis. A partir de 1980, je me suis mis à écrire des livres sur le sujet. Je fais moins de musique maintenant. J'accompagne principalement des chanteurs pop et je travaille sur des musiques de films, la dernière étant *Message in a Bottle,* avec

Kevin Costner. A l'heure actuelle, je voyage beaucoup et j'effectue des recherches pour écrire. Dans certains pays plus que d'autres d'ailleurs. Les Etats-Unis, bien sûr, au moins une fois par an, Porto Rico, qu'il m'arrive de visiter deux fois par an car il s'est passé des choses extraordinaires là-bas, et il s'en passe encore.

- Qu'est ce qui vous a amené à vous intéresser aux mutilations animales portoricaines (voir *Phénomèna* n° 38) ? Quel rapport avec le phénomène ovni ?

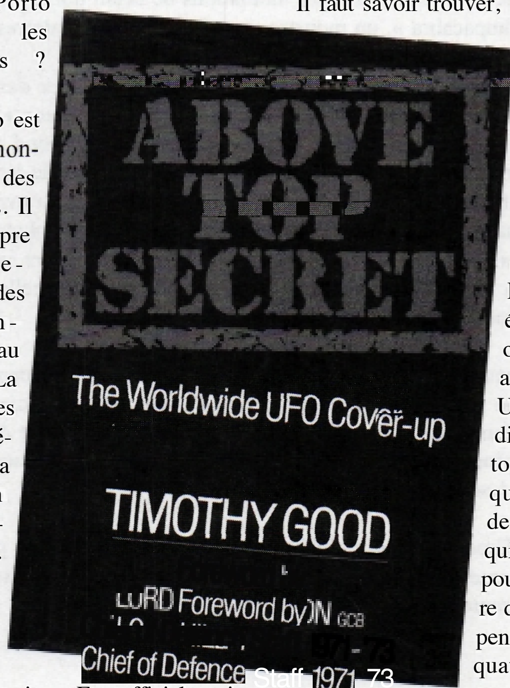
Pour une raison que l'on ignore, il semble y avoir un besoin de ces êtres (les extraterrestres, ndlr) pour du sang, des organes. Je ne sais pas pourquoi, mais je suis certain qu'il y a un besoin. J'aimerais connaître la réponse mais, tout ce que je peux dire, c'est que j'ai interrogé un garde de sécurité qui a vu un engin vers deux heures du matin. Je l'ai évoqué dans ma conférence d'hier (voir encadré). Il a vu une vache se débattre dans un premier temps, puis être soulevée dans ce rayon de lumière. Il ne l'a pas vue pénétrer dans l'engin, il n'a vu aucune ouverture, la vache a simplement disparu. Une camionnette est arrivée avec du personnel fédéral américain à bord. Ils lui ont dit de rester là où il était pour qu'ils aient le temps de faire ce qu'ils avaient à faire. Il a attendu quinze minutes et a suivi alors la direction qu'avait prise l'engin. Il a trouvé la vache mutilée au sol. Nous avons donc là des preuves de l'existence de l'engin et de sa surveillance par les autorités américaines, pour une raison quelconque, que j'aimerais connaître. Si je savais pourquoi, je vous le dirais !

- Mais tout cela ne pourrait-il pas être une simple invention ?

Ce n'est pas impossible. Je n'ai pas pu apprendre à bien connaître le témoin. Je ne l'ai vu que deux heures. Mais je sais que j'ai vu un homme effrayé. Je ne peux affirmer qu'il disait la vérité, mais je le pense. Certaines personnes à Porto Rico cherchent à prendre le train en marche et on entend toutes sortes d'histoires et de rumeurs qui peuvent aussi être des inventions. Je ne peux prouver que c'était vrai, mais cela me semblait l'être.

- N'y a-t-il pas des problèmes entre Porto Rico et les Etats-Unis ?

Porto Rico est un commonwealth des Etats-Unis. Il a son propre gouvernement et des représentants au Sénat. La plupart des gens apprécient la situation telle qu'elle est. Certains pensent que porto Rico devrait devenir un Etat officiel, mais l'idée n'est pas très populaire. Mon sentiment c'est qu'il y a un accord secret entre le gouvernement de Porto Rico et les Etats-Unis sur l'importance de conserver l'Etat comme base militaire. Les Américains, en particulier la Marine, ont besoin d'être là. Porto Rico paie même des impôts au Gouvernement fédéral, mais seule une minorité souhaite que l'Etat devienne totalement indépendant.



Ce que je peux dire, c'est que les gens que j'ai rencontré là-bas prennent le chupacabra (le tueur de chèvres, ndlr) très au sérieux puisque certains d'entre eux ont perdu des animaux. Et la police, m'a-t-on dit hier, pourrait bien en avoir abattu un.

- Dans votre premier ouvrage *Above top secret* (au delà du Top Secret), vous paraissiez bien renseigné sur **les** positions officieuses des gouvernements sur les ovnis. Comment aviez-vous obtenu ces documents ?

Il faut savoir trouver, et se rapprocher, de personnes qui ont été impliquées dans les enquêtes officielles. J'ai entendu dire qu'en France, ils étaient plus ouverts. Mais au Royaume-Uni, c'est plus difficile. En tout cas, jusqu'à l'arrivée de Nick Pope, qui a travaillé pour le ministère de la Défense pendant trois ou quatre ans. Après cette période passée à l'AS2 (un organisme officiel en charge du phénomène ovni, ndlr), il a écrit un livre sur la réalité de la situation ovni. Un retournement extraordinaire... En fait, vous devez cultiver les relations qui pourraient savoir quelque chose. Quelquefois, cela peut prendre des années. Vous ramassez des morceaux ici et là. Ce n'est pas facile.

- Quand on obtient des informations officieuses, même de personnes de confiance, comment être sûr de leur validité ?

Bonne question ! Encore une fois,

Conférenceparisienne

Le mardi 27 avril, l'ufologue britannique Timothy Good présentait son nouvel ouvrage au public bilingue de la librairie anglo-saxonne W.H. Smith, rue de Rivoli à Paris. Après une brève introduction de l'éditeur (les éditions du Châtelet), Timothy Good a résumé les principaux thèmes évoqués dans son ouvrage, aidé en cela d'un diaporama mêlant ufologie et humour anglais. Le directeur de collection, Gildas Bourdais assurait la traduction.



Timothy Good a évoqué plusieurs cas datant d'avant la célébrissime observation de Kenneth Arnold, en juin 1947, peu connus ou inédits, dont les acteurs furent des pilotes d'avion. 11 évoqua aussi les mutilations de bétail qui, à Porto Rico sont attribuées au « chupacabra », un monstre réputé d'origine extraterrestre (*sic*).

L'auteur s'est surtout appesanti sur les cas de « *contacts avec des extraterrestres* », qui lui semblent peut-être plus fiables que les « *enlèvements par des ovnis* ». Malgré une tenue et un langage impeccables, Timothy Good a surpris par son manque de rigueur, accréditant certaines affaires allant de l'escroc américain George Adamski, (prétendument en contact avec des extraterrestres dans les années cinquante), aux ovnis de Paul Villa (des maquettes photographiées !), en passant par « *les bases secrètes d'aliens, sur la Terre, Mars ou Vénus » (sic)*. Idem pour la photo douteuse de l'ovni d'Albiosc ou, pire, celle d'un extraterrestre prise par l'Italien F. Caponi, en 1993...

Etre convaincu de l'authenticité de certains faits est une chose. Pouvoir les démontrer concrètement, surtout en public, en est une autre... Il est vrai que l'événement participait plus de la promotion commerciale que de la démarche scientifique. Les questions de l'auditoire ne se sont d'ailleurs pas caractérisées par un scepticisme susceptible de gêner l'auteur. La vente des ouvrages (dans les deux langues) et la séance finale de dédicace n'en ont donc pas eu à souffrir...

Le livre de Timothy Good, publié en Grande-Bretagne l'année passée, n'a pas été adapté pour la France. Dans un esprit typiquement anglo-saxon, il ne s'agit même plus de s'interroger sur l'existence des ovnis mais plutôt sur le but des différentes races d'extraterrestres à l'œuvre sur Terre.

Thierry Rocher

c'est difficile. Il peut arriver que l'on vous transmette un mélange d'information et de désinformation. Le seul moyen d'en connaître la validité, c'est au travers de la relation que vous construisez avec un individu que vous apprenez à bien connaître après plusieurs années. Il faut développer une confiance réciproque. C'est le seul moyen de gérer ce doute. Pour certains, je suis convaincu qu'ils ne mentent pas.

- Comment expliquer qu'une personne puisse évoquer des documents susceptibles de lui porter préjudice ?

Comme vous le savez, même avec les documents, il faut être prudent. Prenons l'exemple du Majestic-12. Il y a ces nouveaux documents (voir *Phénomèna* n° 41) dont nous ne possédons pas les originaux et qui contiennent des éléments suspects, j'en ai bien peur. Par exemple, je suis en contact avec Timothy Cooper depuis huit ans et il me semble que le document qui s'intitule *Premier Rapport Annuel* paraît avoir été tapé exactement sur la même machine que celle qui a servi pour un courrier qui m'a été adressé en 1991, par Timothy Cooper lui-même. Il est donc probable qu'il aurait pu falsifier certains, sinon la totalité, des documents récemment transmis. Les documents gouvernementaux, même si vous les obtenez directement de quelqu'un de crédible, ne prouvent rien. Sauf dans le cas de documents que vous pouvez corroborer par des sources différentes. La plupart des documents obtenus dans le cadre des lois sur le libre accès aux documents administratifs, par exemple, sont authentiques.

- Justement, quel était votre avis sur les débuts de l'affaire MJ12, les premiers documents ?

Comme vous le savez, j'étais le

premier à publier les documents du MJ-12. Mon sentiment est que ce sont des faux, très intelligemment façonnés, mélangeant information et désinformation. Il aurait pu s'agir de nous donner des bribes d'information afin de tester notre réaction. C'est l'hypothèse qui me vient à l'esprit.

- Dans quel but ? Et à l'attention de qui ?

Je pense que si c'est une opération des services de Renseignement, ils souhaitent plus tester les réactions du public que celles des ufologues.

- Quel est votre position exacte sur l'idée d'un complot destiné à cacher des informations au public ?

Il y a des raisons à cela. Tous les gouvernements ne savent pas. Certains cachent des choses par ignorance : « *Nous ne savons pas, nous n'avons aucune preuve...* » Certains en savent beaucoup plus comme les Etats-Unis, la Russie, la France, qui, comme vous le savez, a conduit des recherches officielles depuis des décennies. L'Espagne a rendu publics ses dossiers Top Secret, principalement ceux de sa force aérienne. D'autres pays retiennent toujours leurs informations comme les Etats-Unis, certains pays d'Amérique du Sud, l'Angleterre... Il n'y aucun doute quant à l'existence d'une dissimulation. La question est « Pourquoi ? ».

La plupart des politiciens ne veulent pas apparaître faibles ou stupides, donc ils prétendent qu'ils contrôlent la situation. D'autres pays comme les USA sont bien conscients qu'il existe un phénomène et c'est pourquoi ils cachent l'information. Ils ne veulent pas que le public ou les médias s'emballent, posent des questions. Ils prétendent que tout cela n'a aucun sens. Peut-être veulent-ils aussi protéger une nouvelle technologie issue de contacts, puisque je pense qu'il y en a effectivement eu. Ils seraient embarrassés d'avoir à parler de questions aussi extraordinaires. Ils considèrent que ce serait un trop grand choc culturel. L'affaire Orson Welles a été un peu exagérée, il n'y a pas eu tant de suicides, mais la base est là. Ou peut être que les ET eux-mêmes ne veulent pas qu'on découvre ce qu'ils font. Je ne pense pas qu'il y a autant d'enlèvements qu'on le dit mais peut-être qu'ils ont besoin de matériel génétique et que ce serait trop dérangeant pour les gens de découvrir qu'ils font effectivement toutes ces choses.

- Vous disiez que certains gouvernements ne sauraient pas grand-chose. Comment, dès lors, expliquer l'emballement des rumeurs à propos de soi-disant « crashs » d'ovnis ?

Je pense que certains en savent plus que d'autres. Les Etats-Unis plus que tout autre sans nul doute. La plupart des cas de crashs sont des canulars, mais les gouvernements en savent beaucoup. Le Brésil, par exemple, a une grande expérience, pas exclusivement de crashs. Le cas de Varginha, en 1996, a apporté un nombre extraordinaire de preuves venant de personnel militaire ou de services d'urgence comme les pompiers. Beaucoup de gens ont été témoins de la capture de créatures. Pour moi, ce sont les meilleures preuves que nous ayons. Des créatures ont été étudiées suite à ce cas. Je n'ai pas enquêté cela en personne mais je me repose sur les informations de gens comme Victor Pacaccini et Bob Pratt, que je connais bien.

- Quel est votre avis sur l'origine du phénomène ovni en général ?

Cela dépend de quoi l'on parle. Si c'est la lumière dans le ciel, cela peut être n'importe quoi, du gaz des marais (sic, ndlr) au plasma. Si nous parlons de gros engins structurés, cela ne peut provenir que d'une planète, la nôtre ou une autre. On parle aussi d'autres possibilités, comme des dimensions différentes, ce qui est l'avis de certains auquel je n'adhère pas. Je pense que les intelligences qui se trouvent derrière ces engins peuvent effectivement manipuler d'autres dimensions, comme l'espace et le temps qui sont liés. Ils pourraient les compresser, c'est une possibilité.

- Vous pensez que des extraterrestres manipuleraient l'espace et le temps ?

Je pense effectivement que ces êtres peuvent contracter le temps et l'espace, cependant, je ne pense vraiment pas que ce soient des humains venus du futur. Mais, si je me trompe, alors tant mieux ! C'est que nous avons un futur !

Sir Peter Horsley, Air Marshall, qui a volé dans dix-neuf différents types d'avions et qui fut durant sept ans écuyer de la reine Elisabeth, a été informé par l'extraterrestre qu'il dit avoir rencontré à Londres, qu'ils (les extraterrestres, ndlr) sont capables de manipuler les dimensions et je le crois. Quant à leur origine, précisément, je pense que la plupart viennent d'autres systèmes solaires de notre galaxie. Quelques-uns d'entre eux doivent avoir des bases dans le système solaire depuis des milliers d'années. Il est possible que certains aient des bases sur notre planète depuis des années et qu'ils la connaissent bien mieux que nous. D'autres doivent être même liés génétiquement à nous, la colonisation peut avoir eu lieu il y a des milliers d'années de cela. Ce n'est pas ma spécialité, mais vous pouvez trouver dans les travaux d'autres chercheurs des indices qui vont dans ce sens de visites d'autres races il y a des milliers d'années. En ce qui

concerne von Daniken, il conclut un peu hâtivement à partir de ce type d'indices. Mais je pense que l'idée que nous ayons pu être visités dans le passé ne peut être écartée.

- Votre domaine de prédilection en ufologie ?

J'espère en avoir plus d'un. J'aime à penser que je comprends la plupart des aspects de l'ufologie. Il y a de multiples domaines et il est impossible de tout connaître. Je me qualifierais volontiers de spécialiste dans le domaine des communautés du Renseignement, et des positions gouvernementales, que j'ai étudié partout où je suis allé. Egalement sur les cas d'observations par des pilotes. J'en ai étudié cent dix pour *Above Top Secret* et quelques-uns pour mon dernier livre. Les récits de contacts m'intéressent aussi.

- Quelle est votre opinion sur l'évolution du phénomène ovni, si tant est qu'il ait évolué depuis cinquante ans, et comment pensez-vous que cela puisse encore évoluer à l'avenir ?

Il peut nous sembler que le phénomène se soit diversifié. Mais si vous regardez en arrière, vous constaterez des parallèles entre les cas des années vingt et ceux des années cinquante. Et si vous remontez en 1890, vous y trouverez des parallèles avec la vague d'observations en Belgique en 1990 : de gros engins structurés capables de faire du surplace. Donc cette diversification n'est qu'apparente. Quant au futur, je ne suis pas un prophète, je n'en ai aucune idée.

- Hier, lors de votre conférence, vous avez cité des cas de contacts extraterrestres typiques des années cinquante et soixante. Quelle crédibilité accordez-vous à ce genre d'affaire ?

Il semble que ce type de contact ne se retrouve pas à l'heure actuelle, ou bien de façon très mino-



ritaire. C'est différent des enlèvements sur lesquels fantasment nombre de chercheurs. Trop de personnes prennent ce chemin et c'est dangereux. Travailler sur ce domaine est également dangereux car cela revient souvent à alimenter ces fantasmes. Les contacts, c'est différent.

- Mais beaucoup de cas de contact peuvent être considérés aussi peu crédibles que les enlèvements par extraterrestres...

Dans certains cas oui. J'ai exprimé cela très clairement dans l'introduction de mon livre. Certaines histoires sont ridicules mais, encore une fois, certaines personnes peuvent avoir une expérience et se mettre à fantasmer après coup. Certaines personnes peuvent perdre le nord après un contact ou un enlèvement.

- Plus généralement, le phénomène ovni ne pourrait-il pas résulter de confusions avec des prototypes militaires aériens ?

Presque dans tous les cas, les avions secrets sont testés dans des lieux isolés. Par exemple, le chasseur furtif a été testé de nuit au Nevada, sur une base secrète de la taille de la Suisse. Vous ne faites pas voler des avions secrets dans des zones très peuplées comme Bruxelles. Cela ne se fait pas. Je pense que des avions très avancés sont testés sur des périodes qui peuvent aller jusqu'à dix ans. Mais en général, les avions secrets volent en secret.

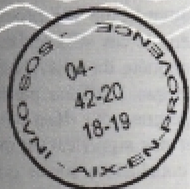
- Et pour ce qui serait des essais de ces prototypes en Grande-Bretagne ?

Il y a eu beaucoup de triangles observés en Angleterre. Il est possible que certains de ces engins soient des avions téléguidés. Cela peut s'envisager pour certaines observations mais pas pour toutes. Il y en a trop, cela n'aurait aucun sens de faire voler autant d'avions secrets au-dessus des gens. Il y aura toujours des méprises, quelques fois des avions secrets seront observés par des gens, surtout s'ils savent où les chercher, comme c'est le cas en Ecosse. Et certains de ces engins pourront être pris pour des ovnis mais...

Propos recueillis en mai 1999 par *Thierry Rocher* assisté de *Michaël Lecomte*.

Traduction et adaptation française : *Xavier Hugonet*

Vous dites ?



Je m'intéresse au phénomène ovni depuis sept ans. Un jour j'ai recherché parmi les revues traitant du sujet quelques publications objectives... Et là, derrière toutes les autres, un petit format, présentation passable et images de qualité presque médiocre. Ce n'était qu'apparence car le contenu était des plus objectifs. C'était le dernier numéro *d'Ovni-Présence*. Puis, dans un petit tabac, à la limite de la ville où j'habitais, je suis tombé sur *Phénomèna*. Même qualité que la défunte revue... Alors Bravo ! Désolé pour les éventuels confrères, mais dans cette boue de sensationnalisme lucratif, votre petite publication n'en ressort que plus « propre ».

Je me permets une critique de votre 41ème numéro, encart page 19 : « *De la difficulté à analyser les images* ». Pourquoi l'équipe d'SOS OVNI qui s'était déplacée à Voreppe ne s'était pas « armée » d'un magnétoscope, au lieu d'un camescope, pour avoir une bonne copie de la copie, l'original étant au SEPRA ? Ensuite, la résolution d'images (animées ou pas) affichées sur un écran, dépend de la résolution de cet écran et 72 PPI n'est pas le maximum : pour un même nombre de lignes, une télé de diagonale inférieure a un PPI supérieur. Pour un écran d'ordinateur, et une même diagonale, on peut avoir par exemple 320*200, 640*480, 800*600, 1280*1024 pixels et même plus...

Les différents filtres utilisés [pour les images de Voreppe, ndlr] : despeckle, unsharp, emboss, edge detection, ne servent pas à grand-chose vu la qualité du film. Dans ce cas, l'interférence de trois ou quatre images proches aurait donné un petit résultat...

Cela n'est qu'une parenthèse et votre travail reste du bon travail et aussi vrai que les preuves sont rares, les revues comme la vôtre le sont encore plus.

Michel Sittig
Hayange

La question du matériel utilisé lors de notre enquête à Voreppe relève du malentendu. Pour les témoins, il n'était pas question dans un premier temps de partager les images du film. Dans le cas contraire, il est évident que SOS OVNI Rhône-Alpes se serait rendue sur les lieux avec un second magnétoscope. Le camescope était donc destiné à enregistrer les évolutions de l'enquête. Les images ont été prises en quelque sorte « à l'arraché ». C'était cela ou rien. Cela dit, de l'aveu de François Louange qui a examiné la cassette originale pour le compte du CNES, les images sont de piètre qualité et sont inexploitables du point de vue de l'analyse.

Quant aux résolutions, notre lecteur confond peut-être celles d'entrée (capture vidéo, scanner), d'affichage (écrans) et celles de sortie (imprimante, flasheuse). L'écran n'est qu'un intermédiaire entre un périphérique d'entrée et de sortie. Or, ici, nous avions, en entrée, des captures vidéo de piètre qualité intrinsèque (indépendante des appareils de capture). Quelques dizaines de points par pouce au cm carré. Si, à l'affichage sur un écran 1024*1280, l'image était correcte (puisque l'œil humain a une résolution qui ne va guère au-delà de 72 PPI), la flasheuse, elle, n'a imprimé que les informations dont elle disposait. C'est-à-dire pas grand- chose. Tel était le sens de notre exposé.

La rédaction



Cher *Phénomèna,* vous ne méritez nullement le nom d'ufologue, mais plutôt celui d'antiufologue. Vous êtes un excellent remède pour tous ceux qui croient aux mystères. En fait, votre but n'est pas de démontrer que les ovnis existent, mais de démontrer qu'ils n'existent pas. A mon avis, vous devriez laisser faire des gens plus experts que vous, c'est-à-dire les scientifiques. Ils se débrouillent merveilleusement bien pour discréditer le phénomène ovni.

Pourquoi ne feriez-vous pas un article qui démontre les mille et une raisons pour que les ovnis n'existent pas (relativité restreinte, etc.) ? Sachez que si vous le faites, vous aurez le soutien de la quasi-totalité de la population mondiale, qui vous approuvera et appréciera votre clairvoyance.

Marc Bourgeois
Clairvaux-les-Lacs

Nos lecteurs le savent (enfin... la plupart), *Phénomèna* n'existe pas pour brosser les croyances dans le sens du poil. Ce lecteur, occasionnel sans doute, a donc raison de dire que nous ne sommes pas là pour démontrer l'exis-

tence des ovnis. Quant à prouver qu'ils n'existent pas, nos lecteurs plus fidèles savent précisément quelle est notre position. Dans *Phénomèna,* il n'y a pas de place pour les croyances, qu'elles aillent dans un sens ou dans l'autre. Seuls les faits et leur vérification nous intéressent. Ce qui n'est pas le cas de bien d'autres revues spécialisées... vers lesquelles notre correspondant ne manquera certainement pas de se tourner.

La rédaction



J'ai toujours plaisir à lire *Phénomèna*. Deux points évoqués dans les derniers numéros appellent quelques précisions. *Phénomèna,* n° 40, p. 12 : « *Jean-Jacques Velasco cite ensuite l'affaire* 'Christelle ', *du 27 novembre 1979. Un cas vraisemblablement dépoussiéré pour les besoins de la cause et sur lequel nous ne savons rien.* » En fait, l'enquête sur cette affaire a fait l'objet de la *Note Technique* n° 8 (Enquête n° 79/06) du GEPAN. *Phénomèna* n° 41, p. 22 : « *Cette photo aurait été prise par Auguste Roberts, au-dessus de New York, le 28 juillet 1962.* » La date exacte, est en fait le 28 juillet 1952. Cette photo apparaît sous une forme plus complète dans le livre de Desmond Leslie et George Adamski, *Les Soucoupes Volantes ont Atterri* (Paris, La Colombe, 1954 - hors texte, entre les pages 144 et 145).

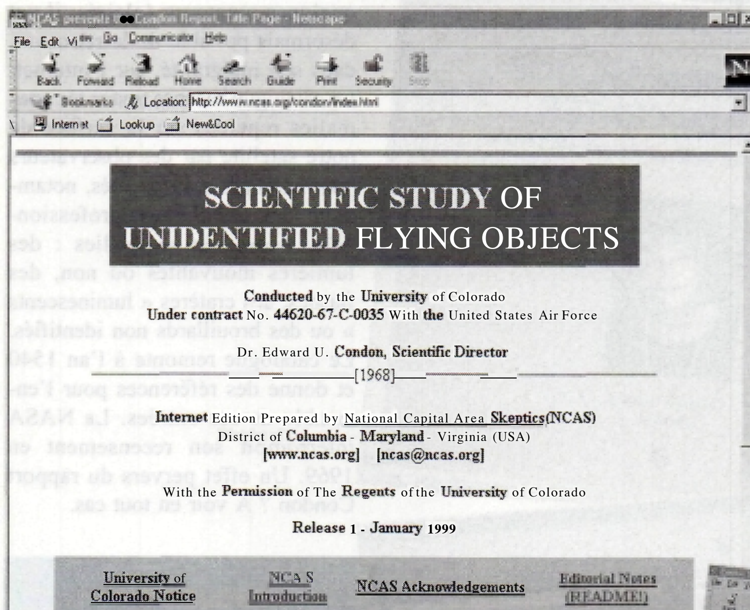
Elle est étudiée dans un article de *Officiai Ufo,* vol. 1, n° 9 (juillet 1976) pp. 12-15, 34, 37 (*The Ufo Fleet over Washington DC,* Maj. (Ret) Colman VonKeveczky). Page 15, il est écrit : « *L'intensité de la réflexion du lampadaire dans la partie basse du flash est bien plus forte que la source lumineuse elle-même. L'axe diagonal passe par le milieu de l'ovni le divisant parfaitement en deux (...).* » Page 36 : « *L'objet ' est une réflexion dans l'objectif du lampadaire visible au premier plan (...)* ». Les conditions dans lesquelles elle fut prise sont décrites dans l'ouvrage de Brad Steiger et Joan Whritenour *Flying Saucers are Hostile,* New York, Award Books, 1967, pp. 104-105.

Alain Gamard
Dinard

Merci à Alain Gamard pour ces précisions. Effectivement, le cas «Christelle» fit l'objet d'une enquête du GEPAN et d'une Note Technique. L'affaire passa relativement inaperçue pour deux raisons : elle n'était pas significative du point de vue des conclusions sur ce qui avait été vu, et l'observation se déroula le 27 novembre 1979, soit le lendemain du début de l'affaire Cergy-Pontoise. A l'époque, le GEPAN écrit : «*(...) S'il y a confirmation, ce ne peut être que dans le fait que Rosine* [pseudonyme, ndlr] *a observé quelque chose d'inhabituel mais certainement pas dans les détails descriptifs qu 'elle fournit à propos de ce 'quelque chose'*.». En termes élégants, cela signifie que les éléments fournis par le témoin ne permettent pas de tirer des conclusions sur ce qui fut observé.

Etonnant, dès lors, qu'un tel cas puisse être cité dans le rapport Sturrock (voir notre dernier numéro).

La rédaction



SCIENTIFIC STUDY OF
UNIDENTIFIED FLYING OBJECTS

Conducted by the **University** of Colorado
Under contract No. **44620-67-C-0035** With **the** United States Air Force

Dr. Edward U. **Condon, Scientific Director**
[1968]

Internet Edition Prepared by National Capital Area **Skeptics(NCAS)**
District of **Columbia** - **Maryland** - Virginia (USA)
[www.ncas.org] [ncas@ncas.org]

With the **Permission** of The **Regents** of the **University** of Colorado

Release 1 - **January** 1999

University of Colorado Notice | NCAS Introduction | NCAS Acknowledgements | Editorial Notes (README!)

technologique dépassant les connaissances scientifiques actuelles et pouvant représenter une menace pour la sécurité nationale ». Bien des ufologues y verront une provocation, voire une manipulation, d'autant que les objectifs réels de la Commission Condon restent troubles. Pour mémoire, Robert Low, l'un des doyens de l'Université qui affectionnait le projet, rapporta ce qu'avaient dit les scientifiques chargés du dossier dans un mémo adressé le 9 août à James Archer, doyen des étudiants de 3e cycle et Thurston Manning, vice président et doyen de l'Université :

ANOMALIES LUNAIRES
Adresse
http ://www.mufor.org/tlp/lunar.html

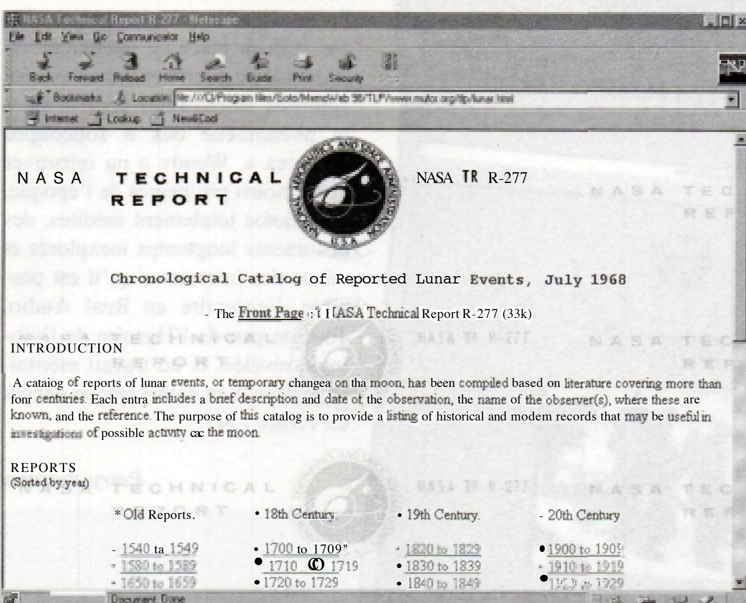
«Notre étude serait menée exclusivement par des non croyants qui, bien qu'ils ne puissent prouver à coup sûr un résultat négatif pourraient assurément ajouter un impressionnant corpus de preuves selon lesquelles il n'y a aucune réalité aux observations. Le tour consisterait à décrire le projet de telle façon que, pour le public, il apparaisse comme étant une étude totalement objective mais qui présenterait l'image, pour la communauté



scientifique, d'un groupe d'incrédules tentant au mieux d'être objectifs mais avec une chance proche de zéro de trouver une soucoupe (...) Je pense que la communauté scientifique comprendrait le message.

Le rapport ne fait cependant pas l'impasse sur un certain nombre de témoignages forts qui montrent la richesse de l'ufologie des années soixante. A lire, donc, pour juger sur pièces.

Le Chronological Catalogue of Reported Lunar Events (catalogue chronologique des anomalies lunaires alléguées), aussi connu sous le nom de Technical Report R-277, publié par la NASA en 1969, était jusqu'ici introuvable. Grâce à



NASA TECHNICAL REPORT

NASA TR R-277

Chronological Catalog of Reported Lunar Events, July 1968

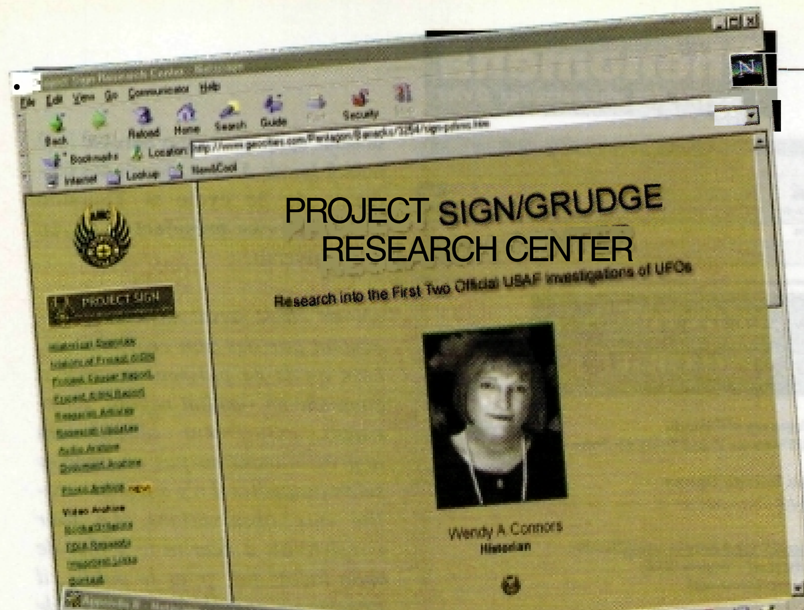
- The Front Page : NASA Technical Report R-277 (33k)

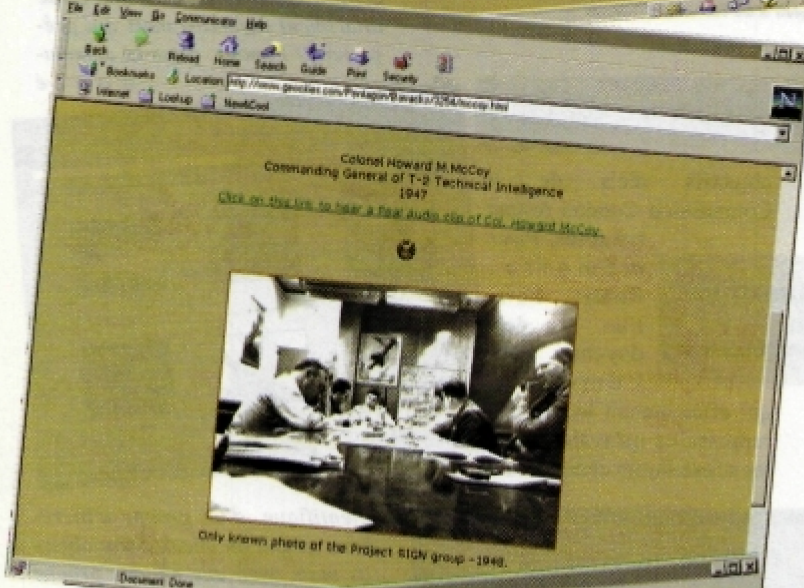
INTRODUCTION

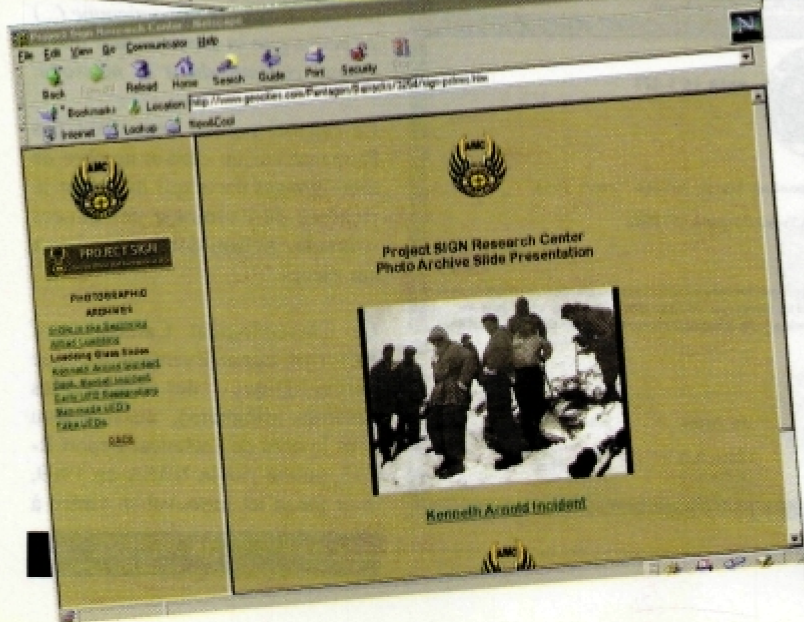
A cataiog of reports of lunar events, or temporary changea on tha moon, has been compiled based on literature covering more than fonr centuries. Each entra includes a brief description and date of the observation, the name of the observer(s), where these are known, and the reference. The purpose of this catalog is to provide a listing of historical and modem records that may be useful in investigations of possible activity on the moon.

REPORTS
(Sorted by year)

* Old Reports.	• 18th Century	• 19th Century	- 20th Century
- 1540 ta 1549	• 1700 to 1709	• 1820 to 1829	• 1900 to 1909
- 1580 to 1589	• 1710 to 1719	• 1830 to 1839	• 1910 to 1919
- 1650 to 1659	• 1720 to 1729	• 1840 to 1849	• 1920 to 1929







quelques amateurs éclairés, il est désormais possible de le retrouver, dans son intégralité, sur l'Internet. Le catalogue recense toutes les anomalies repérées sur la surface de notre satellite par des observateurs pour certains expérimentés, notamment des astronomes professionnels. Parmi ces anomalies : des lumières mouvantes ou non, des flashes, des cratères « luminescents » ou des brouillards non identifiés. Le catalogue remonte à l'an 1540 et donne des références pour l'ensemble de ses entrées. La NASA interrompit son recensement en 1969. Un effet pervers du rapport Condon ? A voir en tout cas.

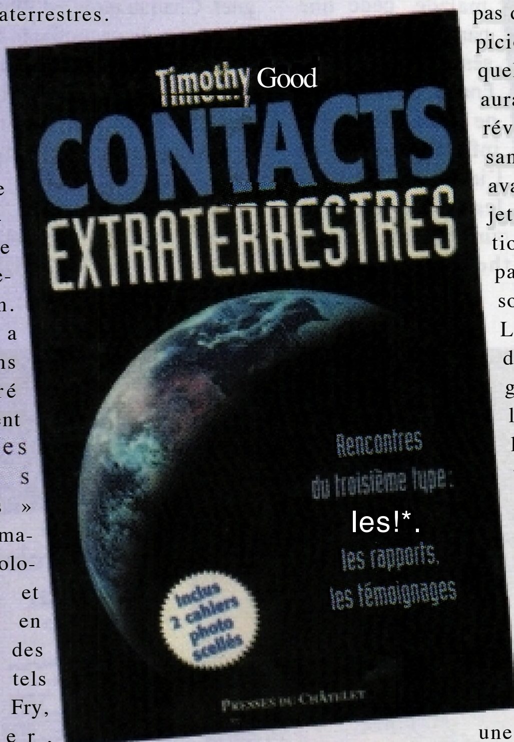
PROJET SIGN
Adresse :
http://projectsign.com

Dernier service qu'il convient de retenir, celui, exceptionnel, mis en place par Wendy Connors, historienne et membre du Projet 1947. Véritable rat de bibliothèque, Wendy a passé des centaines d'heures à collecter, trier et analyser des documents concernant le Projet Sign, le premier projet officiel mis en place au lendemain de la deuxième guerre mondiale par les autorités américaines pour évaluer le phénomène des « soucoupes volantes ». Wendy a pu retrouver des témoins privilégiés de l'époque, des photos totalement inédites, des documents longtemps inexplorés et même des interviews qu'il est possible d'entendre en Real Audio. Tout un pan de l'Histoire de l'ufologie révélée, et un travail méritoire comme il en existe peu en dehors du Projet 1947.

Perry Petrakis

Lectures

Contacts Extraterrestres est la traduction française de *Alien Base*, un livre vraisemblablement alimentaire, publié en 1998 en Grande-Bretagne, par Timothy Good. Il y est question, comme indiqué dans le titre, de contacts entre humains et extraterrestres. Ceci par le biais de témoignages de deuxième, voire de troisième main. Good a néanmoins rencontré directement certaines des « étoiles » du firmament ufologique et passe en revue des récits tels ceux de Fry, Menger, Adamski ou encore Paul Villa. Les témoignages sont laborieux et l'utilisation du conditionnel, pour masquer leurs insuffisances, se révèle rapidement pénible. C'est que, finalement, l'auteur trouve des raisons de croire à ce qu'il veut. S'il admet, par exemple, qu'Adamski a menti, ce dernier ne l'aurait fait qu'à la fin de sa vie... après une rencontre authentique avec de vrais Vénusiens ! De même, s'il existe un roman de science-fiction, écrit par Adamski en 1949 (*), qui inspira à l'évidence *A L'intérieur des Vaisseaux de l'Espace*, écrit en 1956, c'est qu'en 1949 Adamski en savait plus que ce qu'il voulait bien le dire... Tout cela ne manque pas de jeter la suspicion sur quelques cas qui auraient pu se révéler intéressants, s'ils avaient fait l'objet d'investigations sérieuses par des personnes neutres. Le doute est d'autant plus grand lorsque l'on sait que l'auteur base une grande partie de son argumentation sur des articles parus dans la *Flying Saucer Review*, une institution qui peut se targuer de son ancienneté mais pas de sa crédibilité.



Le débat est posé dès les premières lignes : « *Pour avoir rencontré moi-même quelques-uns uns de ces 'abductés ', je suis convaincu que certains se sont effectivement trouvés en contact avec des formes de vie étranges ou étrangères.* ». « *Convaincu* », c'est bien le mot. Ceux qui sont à la recherche d'une documentation étayée par une argumentation méthodique basée sur des faits scientifiques risquent d'être déçus.

PP

(*) *Pioneers of Space: A Trip to the Moon, Mars and Venus* (pionniers de l'espace : voyage vers la Lune, Mars et Vénus).

Contacts Extraterrestres, Timothy Good, Les Presses du Châtelet, 350 pp. + 2 cahiers photo hors texte scellés, 1999.

factures

Les éditions Louise Courteau nous gratifient d'un livre assez différent de leur production habituelle. Et l'auteur, Thomas Jean (pseudonyme d'un employé de la société canadienne HydroQuébec), d'un ouvrage intéressant qui pousse par moments à la réflexion. *Synthèse OVNI* est axé, en tout cas dans sa première partie, sur l'aspect scientifique du phénomène ovni (l'auteur est de formation scientifique). Thomas Jean, faisant partager son cheminement intellectuel au lecteur, s'interroge sur ce qu'il conviendrait de retenir, sur un plan scientifique, de certaines observations. Les cas choisis sont, pour la plupart, intéressants et les sources difficilement discutables. La Magnétohydrodynamique (MHD) tient par ailleurs une place de choix dans l'ouvrage qui aborde des théories beaucoup plus spéculatives avec quelques digressions sur la maîtrise des « *ondes gravitationnelles* »... Dommage, puisque, par ailleurs, Thomas Jean ne s'en laisse pas conter. Extraits choisis concernant les conspirationnistes : « *Ces thèses conspiratrices forment à elles seules un volumineux dossier, dont je me suis farci toute la salade, au risque de développer une 'ovnite' ! (...)* » Plus loin : « *Cette histoire de com-*

plots gouvernementaux connaît un certain succès auprès des groupes d'extrême droite, particulièrement friands de ce genre d'affaires . Nous nous en doutons, ce type d'ouvrages a généré une vague qui a donné naissance à un mouvement de 'conspirationnistes', *autant soucieux les uns que les autres de se remplir les poches avec des histoires abracadabrantes. Le plus navrant est que ce type de littérature se vend très bien (...)* ». L'auteur évoque ici l'ouvrage *Le Gouvernement secret* de Milton William Cooper publié par... Louise Courteau !



Bien sûr, on ne suivra pas Thomas Jean dans la totalité de ses démonstrations, ce qui n'empêchera pas d'apprécier certains passages du livre. L'ouvrage a un autre mérite qui, lui, n'a rien d'ufologique. L'auteur, père d'un enfant malade, cède une partie importante de ses droits à la Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin. Thomas Jean peut être joint sur internet à : thomasjean@moncourrier.com

PP

Synthèse OVNI, Thomas Jean (pseudonyme), Louise Courteau éditrice, 320 pp., Québec. PNC.

factures

Quoi que l'on puisse penser des cercles qui apparaissent, chaque année, dans les champs céréaliers anglais, il est une chose qu'il faut admettre : ils sont magnifiques. Le calendrier publié par Llewellyn (éditeur du mensuel *Fate)* n'a d'autre ambition que d'en témoigner. Chaque mois est illustré d'une formation époustouflante accompagné d'un texte illustrant divers aspects de cette nouvelle forme d'art champêtre. Un objet magnifique qui deviendra certainement un « collecter ».

Llewellyn, P.O. Box 64383 - St. Paul MN 55164-0383 - USA. PNC.

PP